

TEMPERATURE
PRÉVISIONS

Beau

SOLEIL

Lever
6.12

Coucher
4.34

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN
A
2 cents

VOL. 1, NO 105.

MONTREAL, MARDI, 4 NOVEMBRE, 1930.

PRIX: 2 CENTS

Les scandales du "Canada"

(Voir page 3)

RUBY BLAINE DIVORCE



RUBY BLAINE, est une jolie actrice. Vous pouvez d'ailleurs en juger par la photographie que l'on voit ici. Mais, ce que la photographie ne révèle pas, c'est que Ruby est divorcée avec son mari, Irving Weinberg, un millionnaire, propriétaire d'une chaîne de magasins.

HEUREUSE GAGNANTE



MLLE AGNES C. RINGLER, 24 ans, jeune fille de East Orange, qui a gagné un voyage gratuit à Paris, ayant été choisie comme "le type de la jeune américaine de l'état du New-Jersey". Elle est secrétaire privée, dans une maison d'affaires de New-York.

RENCONTRE ORIGINALE



LE LIEUT. CARL A. SCHAUBEL, membre de l'équipe de polo de l'académie militaire de Penn, qui épouserait Ruth Malcomson, qui fut proclamée "Mlle Amérique", au pageant de beauté de 1925, qui eut lieu à Atlantic City. Les deux futurs époux se rencontrèrent pour la première fois, quand Carl, en jouant au polo, lança la balle sur Mlle Malcomson, qui regardait la partie.

FIDELES COMPAGNONS



DEUX CHIENS, qui sauvèrent leur maître d'une mort certaine. A gauche, Irena Nagel avec son chien Champion. La petite Nagel était tombée dans un lac, et allait se noyer, quand son fidèle compagnon parvint à la retirer. Dans le médaillon, Billy Kelly, et son chien Tweedy. Billy s'était enfoncé dans un frigidaire, et il ne parvenait pas à ouvrir la porte. Il aurait sans doute étouffé, si la brave bête, par ses aboiements n'avaient attiré l'attention de ceux qui se trouvaient dans la maison.

MLLE HICKS



MLLE HELEN HICKS, de New-York, photographiée à Pebble Beach, Cal., lors du tournoi international et féminin de golf. Le tournoi avait été organisé pour trouver la championne de golf des Etats-Unis.

AU MADISON SQUARE GARDEN



JAMES N. CROFTON (à gauche), secrétaire et gérant-général de la piste de courses Agua Caliente, de Mexico, qui acquerrait peut-être un nombre suffisant d'intérêts dans le Madison Square Garden, pour obtenir le contrôle de celui-ci. On le voit ici avec Frank Bruen, gérant du Garden, discutant une négociation, par laquelle Crofton achèterait 51 pour cent des parts.

Vol aux postes de Hawkesberry

(Voir page 3)

LE PROVINCIAL ET LE FEDERAL LUTTENT LA MAIN DANS LA MAIN

La rumeur circulait, depuis plusieurs mois, que les députés fédéraux, du parti conservateur, n'étaient pas d'accord avec le chef de l'Opposition, M. Camillien Houde, sur plusieurs points de vue.

Me John Sullivan, le sympathique député de Ste-Anne et "whip" des députés conservateurs de la province de Québec, a déclaré ce qui suit à l'assemblée de dimanche dernier à Ste-Barbe dans le comté d'Huntingdon:

"Comme député fédéral et comme chef des députés conservateurs fédéraux de la province de Québec, je tiens à déclarer que dans cette lutte, l'honorable R. B. Bennett et ses députés sont debout comme un seul homme derrière Camillien Houde, chef de l'Opposition."

LES TRAVAILLISTES A L'EPREUVE

Londres, 3. — Le gouvernement travailliste MacDonald connaîtra réellement sa puissance ce soir, alors que le vote sera pris pour supporter un amendement conservateur en réponse au discours du trône. Depuis quelques temps, dans les milieux travaillistes on semblait craindre cet épreuve, mais aujourd'hui on apprend que les libéraux ne voteront pas avec l'Opposition conservatrice. On croit donc que la motion de l'Opposition sera battue.

C'est Sir Herbert Samuel qui a annoncé la nouvelle que les libéraux n'appuieraient pas l'Opposition. Comme on le sait, ce sont eux qui à vrai dire ont entre leurs mains le sort des travaillistes. Cependant, Sir Herbert Samuel a accusé le gouvernement d'inactivité, de manque de zèle et d'énergie dirigeante.

D'autres nouvelles nous apprennent que les libéraux s'abstiendront de voter. Malgré tout l'on prévoit que les travaillistes pourront obtenir une majorité de 30.

UN INCONNU VICTIME DE L'AUTOMOBILE

Comme il traversait l'avenue Verdun, entre les avenues Caisse et Atwater, hier soir, à 6 h. 45, un homme dont le corps n'a pas encore été identifié à la morgue, a été frappé à mort par une automobile.

Le constable Priestly, de Verdun, a appris que l'automobile qui a causé la fatalité était conduite par M. Alvin Beaubien, No 4742, avenue Verdun, Verdun. Le chauffeur a transporté la victime à l'hôpital Western, dans son automobile. Les médecins de l'institution ont déclaré que l'homme avait succombé à une fracture du crâne.

La victime est un homme d'environ 32 ans, mesurant 5 pieds et 6 pouces et pesant environ 150 livres. L'homme porte un complet de travail de couleur grise. Il porte des dents en or à chacune des mâchoires.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le nom de la victime est Frank Ferry. M. Ferry était âgé de 33 ans et était domicilié à 3248 avenue Verdun. Il a été identifié par sa tante, Jeanette Campbell, 3534 avenue Verdun, et par sa soeur, Ruth Ferry, 2077 Tupper.

Accident de travail

M. R. Poirier, 30 ans, No 2518, rue Delisle, a eu la main droite prise dans une presse à poinçon, à 4 h. 45, hier après-midi, à la General Steel Wares, Limited. A l'hôpital Western, les médecins craignent d'être obligés de pratiquer une amputation.

DECES DE M. FELIX A. LACHAPELLE

M. Félix Antoine Lachapelle, un des plus vieux commerçants d'Outremont, est décédé hier, après une courte maladie, à sa résidence, 1281 Van Horne.

Le défunt, âgé de 70 ans, est né à Montréal. Il demeura plusieurs années à Kingston et à Cananoke, pour revenir ensuite à Outremont où il est resté jusqu'à sa mort. Il avait exercé un commerce de plus en plus prospère.

M. Lachapelle s'intéressait vivement à l'art musical, et il a tenu à parfaire l'éducation de ses cinq filles sur ce côté. Elles composent aujourd'hui un orchestre devenu célèbre dans l'est canadien.

Son épouse, née Véronique Lamoureux, et cinq filles, Lena Daisey, Marguerite, Géraldine et Kathleen, lui survivent. Les funérailles auront lieu jeudi matin à Ganoque. Le convoi funéraire laissera la demeure du défunt à 6 hres, précises.

LE FEU DANS UNE BOITE POSTALE

Les pompiers de la division nord furent appelés hier soir, après 6 heures à l'intersection des rues Avenue du Parc et Beaubien où une boîte pour la poste [boîte à colis] avaient pris feu. La fumée sortait de l'unique ouverture de la boîte et ce fut tout un problème de savoir comment l'on pourrait éteindre ce feu. Une pinte d'eau eut raison des flammes.

Le chef de district Gauthier croit que des allumettes ont été jetées par distraction dans cette boîte. Il a été impossible de savoir si elle contenait des objets de grande valeur.

FIN D'UNE CARRIERE



LE LIEUTENANT WILLIAM W. CALDWELL, mort récemment dans un accident d'aviation. Le lieutenant accompagnait la délégation japonaise, à New-York, qui venait de ratifier le traité naval de Londres, lorsque son avion, filant à une centaine de milles à l'heure, fit un plongeon désastreux qui mit fin à sa carrière diplomatique.

RESULTATS DES ELECTIONS

L'illustration donnera les résultats des élections partielles, après 28 heures, ce soir. Nos lecteurs sont priés de nous téléphoner à CR 1629.

LES ELECTIONS PARTIELLES

Les résultats en 1927 dans les trois comtés.

Le vote se prend aujourd'hui aux élections partielles dans Maskinonge, Huntingdon et Deux-Montagnes. Dans Maskinonge, le candidat conservateur est Armand Lamy, et le candidat libéral, L. J. Teasdale. Dans Deux-Montagnes, Jean-Paul Sauvée, candidat conservateur, a comme adversaire Ernest de Bellefeuille, candidat libéral, et dans Huntingdon, la lutte se fait entre l'hon. Gordon Scott, candidat libéral, et Martin Fisher, candidat conservateur.

Les résultats des élections générales de 1927 sont les suivants dans les trois comtés:

	John A. Phillips	Sullivan
Dundee	86	23
Elgin	76	29
Franklin	125	71
Godmanchester	151	100
Havelock	91	26
Hemmingford (v)	53	22
Hemmingford (p)	143	69
Hinchinbrook	178	118
Huntingdon	205	95
St-Amicet	171	135
Ste-Barbe	79	37

Majorité pour le candidat libéral Phillips 633.

DEUX-MONTAGNES

	Chauvin	Sauvé
L'Annonciation	26	86
N.	55	81
St-Augustin	115	165
St-Benoit (v)	29	44
St-Benoit (p)	50	136
St-Casus	69	62
St-Colomban	46	10
St-Monique	76	115
St-Scholastique (v)	129	62
St-Scholastique (p)	144	173
St-Eustache (v)	125	145
St-Eustache (p)	84	143
St-Eustache	14	35
St-Henmas	141	108
St-Joseph-du-Lac	94	165
St-Placide	57	115

Majorité pour M. Arthur Sauvée 491.

MASKINONGE

	Bellemare	Gagnon
Hunterstown	21	28
Louiseville	82	228
Masson	5	90
Rivière-du-Loup	57	167
St-Alexis	78	155
St-Didace	38	136
St-Angele	49	49
St-Edouard	38	20
St-Ursule	148	174
St-Joseph	166	227
St-Justin	173	107
St-Léon-le-Grand	112	128
St-Paulin (v)	49	26
St-Paulin (p)	57	77

Majorité pour le candidat libéral Gagnon, 539.

Les bureaux de votation seront ouverts à 9h. et fermeront leur porte à 6h. du soir.

Le départ du DO-X est retardé

Berne, 4. — On s'attend à ce que l'aéroplane géant, le DO-X, ne parte pas avant quelques jours pour les Etats-Unis. Les rapports météorologiques ne sont pas favorables sur les côtes anglaises et en Hollande.

Une décision ne sera pas prise avant la réception du prochain rapport sur la température de ces pays.

AL SMITH



ALFRED E. SMITH, photographié lors du discours qu'il prononça à l'aréna de Boston, au ralliement démocratique qui eut lieu à cet endroit.

POUR CONTRAVENTION PLUSIEURS ROUTES A LA LOI DES LIQUEURS OUVERTES CET HIVER

Plusieurs individus condamnés.

La police de la commission des liqueurs a traduit une vingtaine d'individus hier après-midi, devant le juge Amédée Monet, sous l'accusation d'avoir vendu de la boisson illégalement, ou de s'être trouvés dans des endroits où cette vente était effectuée.

Ceux qui plaideront coupables sous cette dernière accusation furent condamnés à \$1. d'amende, les frais ou 8 jours de prison. Victor Sanscartier et Joseph Laurin ayant avoué leur culpabilité d'avoir vendu de la boisson furent condamnés à 1 mois de prison, les frais, ou trois autres mois. Le premier devra doubler la sentence, deux accusations pesant sur lui.

Un nommé Vandetti et Mme Laure Desrosiers se sont déclarés non coupables d'avoir vendu de la boisson. Leur procès a été fixé au 26 novembre.

Rose Comtois pour avoir été trouvée dans un endroit où l'on vendait de la boisson illégalement a été condamnée à \$1., les frais ou 8 jours de prison.

Québec, 3. — A la suite de résolutions adoptées par différentes municipalités afin que certaines routes ou parties de routes demeurent ouvertes, le département de la voirie a communiqué avec les autres municipalités leur demandant leur avis et leur décision sur ce sujet.

Si les résolutions sont reçues assez vite, le département sera en position d'entretenir les différentes routes qui demeureront ouvertes malgré l'hiver. Le département de la voirie a décidé cette année de laisser ouverts les mêmes chemins que l'an dernier, plus une longueur additionnelle de 100 milles.

On nous apprend aussi que par les deux routes, Québec-Ontario, 15,767 automobiles américaines et 9,924 ontariennes entrèrent dans la province de Québec, durant le mois d'août dernier. Ces deux routes sont les routes No 17 et No 7. Ces chiffres montrent l'importance de ces chemins pour l'arrivée des touristes dans la province de Québec.

CONFERENCE DE M. A. ARCAND

M. Adrien Arcand, journaliste, a donné une conférence devant 200 personnes, hier soir, au Monument National. M. Jos. Menard, imprimeur, a présenté la conférence.

ATERRISSAGE FORCE DE BOYD

La monoplane "Columbia", du capitaine Errol Boyd et du lieutenant Harry O'Connor, qui était en route de Berlin à Londres, a dû subir un atterrissage forcé dans les environs de Brunswick.

secrétaire et gouverneur à vie de l'hôpital général de Verdun et membre des Chevaliers de Colomb.

Outre son épouse, née Lucrèce Barbeau, le défunt laisse, pour pleurer sa perte, trois fils, Roland, Gaston et Yvon, et une fille, Réola.

L'ILLUSTRATION prie la famille en deuil d'excuser l'expression de ses plus sincères condoléances.

LE NOTAIRE DEGUISE MEURT SUBITEMENT

Les funérailles de M. Oscar Deguise, notaire, auront lieu jeudi matin. Le défunt, âgé de 52 ans, est décédé subitement à sa demeure, hier matin.

Il était secrétaire de la Commission scolaire de Verdun, se-

LE "CANADA" MET ENCORE LES PIEDS DANS LES PLATS

*Un autre scandale qui lui
retombe sur le nez*

Nous avons démontré en maintes circonstances la perfidie du "Canada". A celle de la déclaration tronquée du député de Hull, s'ajoute la mauvaise foi évidente de ce journal dans son rapport du "journal" d'une maison de prostitution.

Le "Canada" a découvert un autre scandale. Ce n'est pas celui de la Montreal Water, l'affaire Parrot, l'affaire Kelly, le faux de la "Gazette Officielle", les feux de forêts du St-Maurice, l'enquête de la police en 1924, le feu du Laurier Palace, l'affaire des "confidence men", le petit scandale survenu sur la route Montréal-Ottawa en 1924, l'affaire Lacasse, le Labrador, etc., etc. Il n'y a pas de scandales, puisque ce sont des libéraux qui sont impliqués.

Un sergent de police Israélite, s'il faut en croire le "Canada" d'hier matin, a le droit d'insulter un commissaire municipal, et ce dernier n'a pas le privilège de s'en plaindre au chef de police, et c'est ce que le "Canada" appelle un mauvais exemple.

L'échevin J.-M. Savignac, qui est visé par l'article, nous déclarait que des ordres formels avaient été donnés de fermer les magasins le dimanche.

Or, par un dimanche de juin, l'échevin Savignac descendait la rue St-Laurent en auto et il constata que les ordres du comité exécutif n'avaient pas été respectés.

Se rendant au poste de police, il fit remarquer au sergent Wagner, qu'il ne devait pas, parce que Israélite, passer outre les ordres qui lui étaient donnés. Le sergent Wagner insulta M. Savignac, et même il se permit de reconduire effrontément le commissaire Savignac à la porte.

Comme tout citoyen qui aurait été traité de la sorte, M. Savignac porta une plainte au chef de police qui, par mesure disciplinaire, réduisit le sergent au rang de constable.

Si le "Canada" veut se permettre des enquêtes, il devrait les faire plus minutieusement. On sait que ce sergent devait être congédié par l'administration Desroches et que ce n'est qu'après l'intervention d'un journaliste que Wagner a été réinstallé.

W. K. VANDERBILT



UNE DES FIGURES les plus éminentes des Etats-Unis, W. K. Vanderbilt, photographié aux funérailles de Harry Payne Whitney, le fameux sportsman.

VOL DE \$3660 A LA BANQUE NATIONALE

Le percepteur de douanes à Hawkesbury, Philippe Ladouceur, âgé de 25 ans, est recherché par la police du Canada et des Etats-Unis, pour le vol de \$3,660 à la Banque Canadienne Nationale, et aussi pour le vol d'un auto qu'il se serait servi pour déguerpier.

Le bureau de Ladouceur, à Hawkesbury, était situé au-dessous du bureau de poste de cet endroit. Après avoir avisé le maître de poste qu'il était demandé au téléphone, Ladouceur descendit au bureau postal et substitua un colis qui était adressé à la Banque Canadienne Nationale par un autre colis qui contenait des papiers d'aucune valeur.

La substitution ne fut remarquée qu'à l'arrivée du colis au bureau-chef de la banque à Montréal.

Après une enquête, les doutes tombèrent sur Ladouceur, qui s'était sauvé dans un auto. On l'a retracé jusqu'à Valleyfield, où il a abandonné l'auto et il s'est embarqué à Athelstan pour les Etats-Unis.

IMPORTANCE DU VOTE DE DEMAIN AUX ETATS-UNIS

Washington, 4 nov. — Dans tous les Etats-Unis, chacun est maintenant dans l'expectative pour quelques-uns, cela devient de l'anxiété. Ce soir, il y aura nombre de personnes portées au comble de l'enthousiasme tandis que d'autres, presque en aussi grand nombre, s'apitoieront sur les coups du destin. Car c'est aujourd'hui qu'ont lieu les élections dans ce pays voisin.

Hier soir, la campagne s'est terminée par un dernier appel au peuple. Les aspirants au gouvernement, démocrates et républicains, ont exhorté le peuple, par l'utile, radio, de voter en leur faveur. Qui l'emportera?

De toutes parts, on prédit la victoire pour les démocrates. La chose se réalisera-t-elle? Nous le saurons ce soir.

De vibrants plaidoyers ont été faits hier en faveur du président Hoover.

D'interminables discours, répétés partout par la radio, ont condamné ce même M. Hoover. Et le peuple prendra aujourd'hui la décision qu'il entend prendre.

A la Maison Blanche, tout était calme, hier après-midi. Assurément, le calme qui précède l'orage. Mais aux alentours, encore plus qu'ailleurs, on se demandait ce que serait la volonté du peuple. Cruelle énigme...

Le dernier discours a été prononcé hier soir par M. Burke, en faveur de Hoover. Il a dénigré l'adversaire, affirmant que les représentants de ce parti brillaient, non pas par leur programme électoral, mais par les lacunes de ce programme. Il y a manque de cohésion, dit-il, et, loin d'améliorer la situation du pays, les démocrates l'embourberont dans le marasme.

Et, cependant, on chuchote partout que les démocrates vont prendre le pouvoir. Nous serons bientôt fixés.

DUBEAU ET SON GUIDE SONT SAUFS

Joliette, 3. — M. Gérard Dubeau, avocat, et son guide, sont arrivés, hier après-midi, à Saint-Michel-des-Saints. Ceci met fin à l'inquiétude qui régnait dans notre ville et dans toute la région, à l'effet que le fils de M. le magistrat Dubeau, s'était égaré dans la forêt, au cours d'une expédition de chasse, au nord de Saint-Zénon. M. Gérard Dubeau était parti de Joliette, samedi. Rendu au camp Poupard, il s'était enfoncé dans la forêt avec un guide, depuis on n'en avait pas eu de nouvelle. Des recherches avaient été organisées et on avait même requis les services d'un hydroplane.

Les amis de M. Gérard Dubeau et son distingué père se sont réjouis en apprenant la bonne nouvelle.

TEMOIN OCCULAIRE DE LA TRAGEDIE DU R-101

Témoignages de deux survivants et d'un Français de Beauvais.

Londres, 3. — J. H. Binks, ingénieur sur le R-101, et l'un des survivants de ce désastre a déclaré à la cour qui enquête sur la perte du R-101, que le gros ballon est parti de son mât d'ancrage avec une carène qui n'était pas unie.

L'ingénieur a déclaré qu'au départ de la tour, le dirigeable pencha vers la terre et que 3 sacs de ballasts durent être jetés. Cette chose en soi n'a rien d'extraordinaire, mais cependant, il lui sembla que le dirigeable était très pesant.

Binks est encore à suivre un traitement à l'hôpital. C'est avec difficultés qu'il rendit son témoignage et il manifesta la plus grande émotion quand vint le temps de rappeler les horreurs des derniers moments du vaisseau aérien.

Il déclara aussi que tout-à-coup, les flammes envahirent l'intérieur du dirigeable et qu'à ce moment il dit à son compagnon Arthie Bell que tout semblait être fini. Presqu'aussitôt, les réservoirs d'eau crevèrent et c'est sans doute ce qui les a sauvés. L'eau tomba en si grande quantité qu'il lui sembla être noyé.

Arthur Bell était en devoir tout près de Binks. Lui aussi a rendu témoignage aujourd'hui.

Un des témoins les plus intéressants de l'enquête a, sans doute, été un Français du nom de Rabouille, vivant à Beauvais, et qui fut probablement le seul témoin oculaire de la tragédie. Voici en quelques mots ce qu'il a déclaré. Il était dans un champ quand il remarqua le dirigeable. Celui-ci ne volait pas tout-à-fait horizontalement, il formait plutôt un angle. Tout-à-coup, il vit le feu sortir du dirigeable par deux fois. Puis l'explosion se fit et alors le tout éclata dans les airs, pour retomber par morceaux sur la terre.

LACARTE D'IDENTITE SERAIT OBLIGATOIRE

Le comité exécutif est à préparer un projet de règlement qui sera présenté devant le conseil sous peu, dans le but de rendre la carte d'identité obligatoire pour tous les électeurs municipaux.

L'amendement à la Charte qui a été adopté par la dernière Législature autorise la ville d'établir le système d'identification, mais ne lui permet pas de défranchiser un électeur.

Le comité exécutif présentera une demande à la prochaine Législature à l'effet qu'un électeur ne pourra pas voter, s'il n'est pas en possession de sa carte d'identité.

LES PRODUITS CANADIENS A L'HONNEUR

L'ouverture officielle de l'exposition est faite par le T. H. R. B. Bennett. — Discours de l'hon. R. J. Manion — Ce qu'est l'exposition — Une phrase de S. H. le maire Houde.

L'Exposition nationale de Produits canadiens a été ouverte officiellement, ce soir, par le Très Honorable R. B. Bennett, premier ministre du Canada, par un message envoyé directement de Londres, Angleterre. Les spectateurs ont salué le message par d'enthousiastes applaudissements. Des discours ont suivi, par des représentants de la province de Québec et la Cité de Montréal. S. H. le maire Camillien Houde, retenu dans le comté de Maskinongé, était représenté par un membre du Conseil. Le ministre des Chemins de fer du Dominion du Canada, l'honorable R. J. Manion, représentant le Gouvernement fédéral a fait ressortir l'importance qu'il y avait d'encourager les produits du Canada, en même temps qu'il a mis en évidence les bénéfices que retirera la population canadienne, des amendements apportés au tarif, au cours de la session spéciale.

La foule s'est ensuite dispersée à travers les allées qu'encadraient de nombreux exhibits disposés sur trois planchers du vaste Stadium. Elle s'est montrée vivement intéressée. Il est certain qu'un grand nombre de personnes présentes à l'ouverture, reviendront à l'exposition, car c'en est une où presque chaque montre mérite d'être examinée attentivement. Il y a là, de quoi voir pour tout le monde et pour tous les goûts. Les dames feraient bien de s'y rendre avec leurs enfants, l'après-midi. Elles trouveront là, réunis sous un seul toit, tout ce dont elles ont besoin pour leurs toilettes, pour leurs demeures. Les messieurs auront eux aussi, l'embarras du

LE POOL DU BLE TRAVERSE UNE CRISE AIGUE

Winnipeg, 3 nov. — Les directeurs du pool du blé traverseront une période critique, pour leurs affaires et celles du pool, aujourd'hui, à l'occasion de la première assemblée annuelle du Manitoba, pour ce pool. On prévoit que cette crise durera au moins dix jours, et s'étendra aussi à Regina et à Calgary. Ceux qui ont dirigé les affaires de ce pool pendant les 20 derniers mois auront à répondre aux questions indiscrètes qu'on leur posera. Ils devront rendre un état détaillé de leur administration, et les interrogateurs seront des personnes intéressées de près à ce que les affaires du pool redevenaient prospères.

Il est connu d'avance que les directeurs se défendront en alléguant que le commerce du grain, au Canada, n'est pas plus mauvais que celui de Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la France, des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Australie.

Les fermiers de ce pool ne se trouvent pas, à vrai dire, dans de meilleures conditions. Ils clament parce que le pool les a ruinés; mais, avant la formation de ce pool, ils se sont lamentés pendant 40 ans parce que le commerce privé ne leur rapportait pas suffisamment. Quelle attitude adopteront-ils au juste? Personne ne le sait encore.

Quels que soient leur profession, leur occupation ou leur métier, ils pourront faire le choix de maints articles dont ils ont besoin. Les enfants eux, sont servis à souhait.

Terminons avec une phrase du maire Houde, dans sa lettre aux organisateurs de l'exposition: "Dépensons donc notre argent de façon à ce qu'il puisse aider l'industrie canadienne et donner ainsi du travail à nos propres ouvriers".

TARDIEU SE MONTRE CONFiant

Paris, 4 nov. — Le premier ministre Tardieu ayant employé les dernières semaines pour l'étude de la situation politique générale en France, se présentera au parlement, jeudi, pour l'ouverture de la nouvelle session, avec une confiance presque absolue.

Son Gouvernement est solide, comme il le dit lui-même. La majorité de son parti restera à peu près la même que celle de l'an dernier; cela signifie qu'il en dépendra de l'attitude du centre et de la droite; les socialistes et les communistes forment l'opposition. Il semble en tout cas presque certain qu'il n'y aura pas de défection dans les camps amis.

Les journaux qui veulent actuellement démontrer la bonne administration du cabinet Tardieu s'arrêtent sur M. Briand, ministre des affaires étrangères. Ces journaux proclament hautement que M. Briand a été digne de la mission qu'on lui avait confiée et que ceux qui le critiquent ne peuvent apporter aucune raison valable pour appuyer ces critiques. Car M. Briand s'est appliqué à promouvoir la paix, dans le monde entier, et à assurer la sécurité de la France, en autant que la chose a été possible. C'était son devoir: il l'a fait. Que lui demande-t-on de plus? Pourquoi veut-on lui reprocher des choses dues simplement à l'enchaînement des circonstances?

Un autre, facteur de la ferme attitude du cabinet Briand réside dans le fait que la situation financière et industrielle en France, est de beaucoup supérieure à celle des pays voisins. A vrai dire, les seuls adversaires de Tardieu sont les socialistes qui ont affiché dans tout le pays des placards dénonçant le scandale d'un gouvernement qui dépense presque tous les crédits pour l'armement des pays. Mais les électeurs français connaissent la valeur des armes, lorsque survient la guerre. Et M. Tardieu est confiant.

L'ILLUSTRATION

Bureaux: 5355, avenue du Parc Téléphone: CRescent 1629
 PRIX DU NUMERO: 2 CENTS.
 Abonnement par la poste: \$5.00 par année.
 "L'Illustration" est publié tous les matins, à Montréal, par la Société des Journalistes Canadiens, Inc., compagnie autorisée par lettres patentes du Gouvernement de la Province de Québec.
 Imprimée par "Monitor Publishing Co. Limited," 5357, ave du Parc

L'INTERET PUBLIC EXIGE

10. Le développement de nos ressources naturelles, afin de donner du travail à tout le monde.
20. La réduction des heures de travail.
30. Un plus grand nombre de parcs pour les enfants.
40. L'amélioration de la voirie urbaine.
50. La construction de voies souterraines pour améliorer notre réseau ferroviaire.

L'Illustration preconise ces mesures

MONTREAL, MARDI, 4 NOVEMBRE, 1930.

La crainte est le commencement de la sagesse

M. Taschereau est capable de tout pour gagner une élection, même d'une bonne action.

Dimanche, parlant à Louiseville aux électeurs du comté de Maskinongé, il déclarait que: "IL PRENAIT L'ENGAGEMENT DE FAIRE TOUS LES SACRIFICES POSSIBLES POUR RENDRE L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE PROSPERE ET REMUNERATRICE".

Evidemment on ne peut pas reprocher à un pêcheur sa conversion sur son lit de mort, mais les électeurs apprécieront, à leur juste valeur, la sincérité de ces belles intentions de M. Taschereau qui nous paraissent dictées par la peur de la réprobation que les gens de Québec réservent à son administration.

En effet, nos agriculteurs n'ont pas eu besoin de l'affirmation du Ministre de l'Agriculture, qui déclarait récemment: "l'agriculture se meurt dans la province de Québec", pour constater que le gouvernement a toujours et complètement négligé cette branche si importante de l'activité provinciale, et les remords de M. Taschereau n'auront pas, croyons-nous, un grand effet sur l'opinion publique des comtés des Deux-Montagnes, de Maskinongé et de Huntingdon.

L'administration libérale a été au pouvoir trente-trois ans. Pourquoi le premier ministre a-t-il attendu jusqu'à dimanche dernier pour promettre de faire quelque chose pour l'agriculture, quand lui et ses amis n'ont rien fait durant plus d'un quart de siècle?

Evidemment, M. Taschereau a la décision lente et il a fallu que le formidable éperonage de M. Houde lui ait rudement incommodé les flancs pour le faire sortir ainsi de sa splendide indifférence envers la classe agricole. D'ailleurs, M. Taschereau, avant-hier, ne s'est pas contenté de se réveiller; il a pris le mors aux dents et, du coup, il a promis la révision de la loi des accidents du travail, après laquelle les ouvriers criaient en vain depuis si longtemps, et tout ce que les ouvriers pourraient lui demander à l'avenir. La peur est vraiment bonne conseillère, quelquefois!

Mais il a fallu toute l'énergie d'un homme comme M. Houde pour secouer l'apathie de l'administration.

L'efficacité de l'administration de M. Taschereau nous rappelle un peu celle d'un maire d'une commune de France.

En 1840, un préfet écrivait à ce maire de prendre ses précautions en prévision du choléra qui commençait à sévir dans le département. Le maire, fort embarrassé d'inscriptions qui lui semblaient si vagues, après de longues méditations, écrivit au préfet que ses précautions étaient prises et qu'il attendait, lui, le fléau de pied ferme. On s'informa des mesures prises par le digne maire, afin de juger de leur efficacité, et l'on apprit qu'il avait fait creuser dans le cimetière assez de fosses pour y loger au besoin tous ses administrés.

C'est un peu ce que l'administration Taschereau a fait jusqu'à présent pour protéger les intérêts de la population de la province de Québec.

Un mot à M. Vautrin

M. Irénée Vautrin, député de St-Jacques, prétendait dans un discours à Louiseville, dimanche dernier, que des "bandes" de Montréal sont rendues dans ce comté, afin de battre les électeurs.

Nos lecteurs connaissent le député de St-Jacques comme l'architecte à 5%, mais nous ne lui connaissons pas le talent de "monter des bateaux".

Ce bon député de St-Jacques devrait faire une petite enquête dans le comté de Maskinongé. S'il veut se renseigner sur les bandes qui sont dans ce comté, il découvrira que la rue Craig, à Montréal, a été nettoyée des pauvres hères qui y séjournent et qu'ils sont rendus dans le comté de Maskinongé.

Son enquête, si elle est menée à bonne fin, lui permettra de réaliser que ce sont les libéraux qui ont engagé ces habitués de la rue Craig, pour se rendre dans Maskinongé.

Les tactiques de ceux qui se plaignent d'être insultés sont trop connues pour que nous les passions sous silence.

Les contes de "l'Illustration"

LOGIQUE FEMININE

Jamais Maxime Le Tillet n'avait goûté avec une telle plénitude de la joie de vivre. Songez donc! Par cette radieuse matinée d'été il roulait à soixante à l'heure dans sa nouvelle six-cylindres, emmenant dans sa torpédo toute neuve les deux plus charmantes femmes de la terre. L'une, assise à son côté, s'appelait Jeanne Sylvestre, et était la femme de son meilleur ami. L'autre, placée derrière, était Hélène Martial, la sœur cadette de Jeanne.

Il les menait toutes deux à leur propriété des "Deux Fontaines," près d'Angers, où Paul Sylvestre devait les rejoindre le samedi suivant. Il était fier du précieux dépôt à lui confié, d'autant plus fier que ses trente-cinq printemps bien sonnés s'inclinaient avec émoi vers Hélène, jeune fille belle, intelligente et racée, devant laquelle il eût volontiers amené le pavillon du célibat.

Ils étaient partis de bon matin et comptaient s'arrêter au Mans pour déjeuner. A l'avance, Maxime se délectait à la pensée du menu fin, délicat, dont il dressait en esprit l'ordonnance pour en faire hommage à ses compagnes; il souriait en imaginant le trouble singulier qui apparaîtrait dans les yeux sombres d'Hélène, quand elle aurait trempé ses lèvres dans le Vouvray glacé. Ah! la belle journée!

Soudain, à un tournant de la route, Maxime dut freiner brusquement. Deux mètres de plus et il écrasait un couple qui se débattait au milieu de la chaussée.

— Les imbéciles! fit-il entre ses dents, tandis que la sueur lui perlait au front.

Mais les "imbéciles" ne faisaient pas plus attention à lui et à sa voiture que s'ils n'existaient pas. Ils étaient bien trop occupés de leur propres affaires. L'homme, un colosse de six pieds, bâti en athlète, administrait une magistrature racée à sa compagne, une jeune femme vêtue de guenilles. Sous la chevelure en désordre, les yeux de celle-ci brillaient d'un éclat étrange, presque sauvage, que la douleur et la haine devaient accentuer encore.

Les coups tombaient lourdement, le poing de l'homme, pareil à un fléau, décrivait dans l'air une large trajectoire pour s'appesantir avec un bruit de grosse caisse sur l'échine courbée de la malheureuse. Celle-ci poussait des hurlements à fendre l'âme, appelait à l'aide et essayait en vain d'esquiver les coups. Mais le poing martelait toujours. Même, le colosse, ayant poussé l'infortunée contre une sorte de roulotte garée au bord de la route, se mit à la frapper au visage avec une violence effroyable.

Dans la voiture, les deux femmes, indignées, criaient:

— Quelle brute!... Ah! le sauvage!... C'est abominable! — Il va la tuer!... Arrêtez-le! — Quelle honte!...

Très ennuyé, Maxime débraillait en douceur et, sans mot dire, reprenait sa marche. Jeanne s'était caché le visage dans les mains, l'impétueuse Hélène, empoignant Maxime par le collet de son veston, s'écria:

— Alors, vous allez laisser faire ça, vous!... Vous allez laisser assassiner cette femme devant nous!

— Allons, allons, n'exagérons rien... Simple querelle de ménage. Il est toujours imprudent de nous mêler des affaires qui ne nous regardent pas...

— Ah! vous avez peur! Mes compliments, mon cher.

— Je n'ai pas peur, mais tout de même aller risquer un mauvais coup pour une drôlesse!...

— C'est bien. Mettons que je n'ai rien dit.

Ils roulèrent ainsi pendant quelques minutes. Un silence pénible avait fait place à la bonne humeur du début et Maxime, terriblement vexé, maudissait cette fâcheuse rencontre. Tout à coup, Jeanne s'écria:

— Des gendarmes!... Tout de même, vous pourriez peut-être les faire intervenir Maxime.

Deux gendarmes, en effet, avançaient paisiblement sur la route. Maxime, grognon, s'arrêta à leur hauteur, descendit et, tirant de son portefeuille sa carte d'officier de réserve, se présenta ainsi:

— Capitaine Le Tillet, du 9^e hussards.

Les deux militaires saluèrent. Se redressant, prenant de son mieux leur attitude martiale, Maxime leur expliqua la pénible scène à laquelle ils venaient d'assister.

— Faudra voir, dit le brigadier. Nous les interrogerons en passant.

Mais Hélène ne l'entendait pas ainsi. Il fallait châtier le brutal, et tout de suite. Elle alla s'asseoir sur les genoux de sa sœur, fit monter les gendarmes à sa place et ordonna à Maxime de plus en plus excédé, de revenir sur ses pas. Deux minutes plus tard, la six cylindres stoppait auprès de la roulotte. L'homme avait disparu; la femme, assise sur l'escalier de la voiture, épluchait des légumes. Tout le monde mit pied à terre.

— Alors, dit le brigadier en s'approchant, parait qu'on vous a cogné, la belle?

— La femme leva vers lui un regard haineux.

— Cogné? fit-elle. Qui cela?...

Moi?... Ah! par exemple!

— Allons, allons, le capitaine et les dames de la voiture ont tout vu. Faut nous dire qui.

Alors elle se dressa comme une furie et cria:

— Quoi qu'elles ont vu?... De quoi qu'elles se mêlent, ces traînées? Elles n'ont pas assez d'écraser le pauvre monde sur les routes?... Faudrait encore qu'elles fassent arriver des misères à mon homme! Et quand même il m'aurait battue! Est-ce que je n'ai pas le droit de me faire battre si ça me plaît?... Allez, allez, les belles dames, remontez dans votre bagnole et laissez la paix à ceux qui vous demandent rien.

Le brigadier haussa les épaules et, clignant de l'oeil vers Maxime:

— C'est malheureux tout de même, fit-il. Voyez à quoi ça sert les gentilleses avec ces b... là!

Dès les premiers mots, les deux jeunes femmes étaient remontées dans la voiture. Maxime se remit au volant et démarra. Une fois la voiture en route:

— Je vous l'avais bien dit, grommela-t-il. Il ne faut jamais s'occuper des affaires des autres.

Alors, Hélène éclata:

— Ah! vous, taisez-vous! Si vous avez été un peu moins froussés, vous auriez réglé l'affaire vous-même et sur-le-champ. Un capitaine! Avoir besoin des gendarmes! Ah! là, là.

Et elle ne desserra plus les lèvres jusqu'au soir. Maxime comprit que ses actions matrimoniales étaient en forte baisse. Ah! que n'était-il un héros, un "costaud", comme l'homme de la roulotte!

MARCEL DUPONT.

LE CARDINAL ROULEAU EN VOYAGE

Québec, 4 nov. — Son Eminence le Cardinal Rouleau sera probablement de retour à Québec vers les premiers jours de décembre, pour assister à la retraite du personnel de l'archevêché, qui commencera le 9 de ce mois.

On sait que le Cardinal se porte de mieux en mieux; il n'y a presque plus trace du dangereux accident d'automobile dont il avait été victime, il y a quelque temps, en revenant du congrès eucharistique de Thetford Mines. Le vénérable Dominicain est actuellement à Millbury, Mass., E.-U., où il est l'hôte de M. l'abbé J. M. Marceau, curé de la paroisse de l'Assomption. Son secrétaire particulier, M. l'abbé Gérard Marchand, ainsi que le R. P. Marchand et le R. P. Marion, prieur et curé de Falls River, l'accompagnent.

ON S'ENTEND SUR L'INSTITUTION DE CE TRIBUNAL

Pour arbitrer les différends internationaux.

Les chefs des délégations à la Conférence impériale continuent leurs délibérations, à la rue Downing; ils en sont venus, hier, à une entente provisoire sur une question qui peut avoir de très importantes conséquences.

On est venu à cette conclusion, d'abord, que les différents gouvernements de l'Empire britannique devraient entretenir des relations plus intimes; on croit que si l'affaire a des suites, chaque Dominion nommera un membre du corps diplomatique pour le représenter dans les autres Dominions de l'Empire.

On a aussi approuvé l'institution d'un tribunal d'appel britannique qui sera compétent pour juger les différends et disputes; en général, qui surviendront entre les différentes parties de l'Empire. Ce tribunal ne ressemblera en rien aux autres et n'aura pas juridiction dans les affaires judiciaires.

En outre, il ne sera pas permanent; c'est-à-dire qu'il sera formé chaque fois qu'il en sera nécessaire. Il se composera de cinq membres, comme suit:

1.—Les deux premiers membres seront nommés par les parties en désaccord; il ne sera point obligatoire que ces membres occupent des fonctions judiciaires.

2.—Les deux membres suivants seront choisis parmi des personnes ayant occupé de hautes fonctions judiciaires ou parmi des juristes renommés.

3.—Le président sera nommé par les quatre premiers membres; cette cinquième personne ne devra pas nécessairement être comptée au nombre des juristes.

Il va sans dire que tous les membres qui formeront cette cour devront être citoyens de Sa Majesté et faire partie des sujets de l'Empire britannique.

Ce tribunal, enfin, agira comme arbitre dans les différends. Mais il était bien défini, au cours de la discussion d'hier, que cet arbitrage serait volontaire; autrement dit, les deux parties devront d'abord consentir de plein gré pour la soumission de leur différend à ce tribunal.

Cartes d'affaires

J.-P. Lanctot, B.A., L.L.B.
 Ant. B. Hamelin, B.A., L.L.B.

Lanctot & Hamelin
 AVOCATS

Chambres 1008-09 — Tel. HA 1286
 132, St-Jacques O., Montréal



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 12 décembre 1930, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, vingt-quatre fois par semaine, sur la route entre

BEAUBARNOS ET LA STATION DU CHEMIN DE FER à commencer le 1^{er} janvier 1931.

Des avis imprimés, contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté, peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Beaubarnos et au Bureau de l'Administrateur du District ou l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR,
 Administrateur de District.
 BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT,
 Montréal, le 29 octobre 1930.

Chronique judiciaire

Poursuite fédérale rejetée

L'honorable juge Mercier, de la Cour supérieure, a rejeté une poursuite prise par le Procureur Général du Canada contre un manufacturier accusé d'avoir importé des marchandises en contrebande.

Robert W. Breadner, demandeur en qualité, alléguait dans sa demande que le défendeur, Alfred Bissonnette, manufacturier à Rock Island, avait importé des États-Unis, en 1924, 1925 et 1926, des marchandises pour une valeur de \$37,740.91 sans payer les droits de douane, au Canada, lesquels droits se seraient élevés à quelque \$12,580.30. Comme les marchandises en question n'ont pu être retracées lors de la saisie faite contre le défendeur, les dites marchandises ne peuvent être confisquées, et le demandeur intente une action de \$50,321.20 contre Bissonnette.

De plus, comme le défendeur a refusé de produire ses livres, états de compte, factures, etc., la demande d'un officier des douanes, le demandeur prend une action de \$5,000, à titre d'amende, contre le défendeur, soit un total de \$55,321.20.

Pour sa part, la défense alléguait qu'il n'y a pas de lien de droit entre les parties; que l'officier en question, n'ayant pas expliqué que son action était faite d'après l'ordre du Procureur Général, ne doit pas se formaliser du refus de Bissonnette; que l'acte d'accusation est mal fondé en droit; que le délit dont on l'accuse ne s'est commis en aucune partie du Canada; que le demandeur n'a pas prouvé ses déclarations; et que même si ces affirmations étaient exactes, on n'en pourrait pas tirer les conclusions faites par le demandeur dans sa poursuite.

La Cour, jugeant que le demandeur n'a pas, de fait, fait une preuve nécessaire de l'accusation portée contre Bissonnette, rejette la poursuite et recommande au Gouvernement de payer les frais de contestation encourus dans cette cause.

Séparation de corps accordée

Le juge Mercier, de la Cour supérieure, a permis la séparation de corps dans la cause de Dame M. E. E. Raymond vs J. E. T. Lubron, et a accordé à la demanderesse une pension mensuelle de \$50.00.

Dans la poursuite de séparation de corps intentée par Dame Raymond contre son mari, Lubron, il est allégué plusieurs choses soumises à la considération de la Cour. Entre autres: que la demanderesse s'est mariée à l'église catholique de la paroisse St-Pierre, à Montréal, en 1914; que le mariage s'est fait sous le régime de la communauté de biens; que Dame Raymond a vécu avec son mari jusqu'en juillet 1928; que depuis plusieurs années, le mari a fait subir toutes sortes de traitements plus ou moins humains à son épouse; qu'il vit en concubinage avec une autre femme depuis assez longtemps; et, enfin, qu'il lui est impossible de vivre plus longtemps avec cet homme.

D'autre part, le défendeur affirme que c'est le mauvais caractère de son épouse qui rend impossible la vie conjugale; que cette femme avait de mauvaises mœurs avant son mariage; qu'il a tout fait pour lui rendre la vie agréable; et qu'il est absolument faux de l'accuser de vivre avec une autre femme.

Mais l'honorable président du Tribunal a maintenu la poursuite et condamné le défendeur à verser chaque mois \$50, à son épouse; il devra, en plus, payer les dépens de la cause.

Changement de couleur des timbres-poste

Pour se conformer aux prescriptions de l'Union postale universelle la couleur des timbres-poste et de divers articles d'affranchissement va être changée. Aussitôt que le stock actuel sera épuisé, les timbres et autres articles d'affranchissement de la catégorie de 1 cent seront imprimés en vert, ceux de 2 cents en rouge, ceux de 5 cents en bleu et ceux de 8 cents en couleur orange.

Au St-Denis

Est-ce qu'on meurt d'amour?

C'est la thèse développée dans l'"Arlésienne", le film à l'affiche cette semaine.

Voilà ce que bien des personnes se sont demandé depuis que le monde existe. Dans notre siècle, où le divorce est à la mode, on répond: assurément non! Mais quand on voit les suicides suscités par les chagrins d'amour on est tenté de dire: si!

Alphonse Daudet a répondu affirmativement dans l'une de ses meilleures œuvres. Et cette œuvre, chacun peut la voir en film, cette semaine, au St-Denis. "L'Arlésienne", réalisation française, renferme une intrigue puissamment psychologique. Et cette intrigue se déroule dans le décor ardent du midi de la France.

L'histoire, en elle-même, est assez simple. Un paysan s'éprend d'un amour sans précédent pour une jeune fille de la ville voisine, jeune fille remarquable pour sa beauté; on l'a surnommée l'Arlésienne. Le mariage est sur le point d'avoir lieu, lorsqu'un rival de Frédéric informe les parents de ce dernier que cette fille a des mœurs incompatibles avec l'honnêteté.

Le désarroi du jeune homme, son chagrin profond, cette peine de chaque instant qui le ronge, le consume, donne lieu à des scènes d'une beauté indescriptible. Il faut voir ce pauvre jeune homme, ce pauvre Frédéric en proie au désespoir. Un jour, il assiste à un combat de taureau; il se jette devant la bête furieuse, délibérément... on le sauve à temps. La convalescence de Frédéric s'opère lentement. La mère affolée vit dans des transes continuelles, car elle a le pressentiment que cet amour tragique finira par tuer son enfant, son pauvre enfant... Une orpheline, adoptée par les parents de Frédéric, aime ce dernier à la folie; elle l'adore en cachette; mais le jeune homme rebute ce tendre amour. C'est l'autre, l'autre, l'Arlésienne... l'énigmatique, l'adorable Arlésienne.

Et l'oncle du pauvre amoureux ne prend rien au sérieux, lui. Quel contraste. "Bah! est-ce que l'on meurt d'amour? Mais non, heureusement; cette passion se passera, comme tant d'autres, et voilà."

Vers la fin du film, on est tenté de croire que cet oncle a raison. Car Frédéric, pour satisfaire ses parents et tromper sa peine, demande l'orpheline en mariage. Les accordsailles se font au milieu des chants et des danses rustiques. C'est un tableau prenant...

Mais le désastre, le malheur tant redouté arrive. C'était inévitable. Le soir des fiançailles, le rival annonce au jeune homme qu'il fuit, le soir même, en compagnie de l'Arlésienne...

Et, de désespoir, hanté par cette vision de la belle Arlésienne, Frédéric se tue... le soir de ses fiançailles...

"Oui, l'amour tue... parfois," murmure l'oncle... qui comprend enfin, mais trop tard.

La Commission du port aidera les chômeurs

M. J.-H. Rainville a déclaré aux journalistes, hier matin, que la Commission du port était à l'étude et à préparer les travaux qui seront entrepris dans le port de Montréal l'hiver prochain.

La nouvelle que le Gouvernement avait consenti à aider la Commission et la ville de Montréal, afin de venir en aide aux chômeurs, a induit un très grand nombre de campagnards de venir à Montréal pour y trouver de l'ouvrage.

Le président de la Commission croit que le nombre de sans-travail à Montréal est près de 50,000. Des statistiques seront publiées, d'ici peu, après que les demandes d'emploi auront été formalisées à la Commission du port et à la ville.

Horoscope

Les heures de chance, pour les personnes nées le 4 novembre, viendront de 8.45 à 9.45 hrs a.m., de 3 à 4.30 p.m. et de 11 hrs p.m. à minuit; les heures douteuses seront de 6 à 7 hrs a.m. et de 6 à 7 p.m. Il faudra agir avec circonspection pendant ces dernières heures.

Le caractère violent et la nature intempestive qui vous distinguent se sont amplifiés par les influences astrales. C'est à elles, en grande partie, que vous devez votre humeur combattive. Vous réalisez donc le grand rôle qu'elles jouent dans le cours de votre existence.

L'enfant qui naît aujourd'hui aura un caractère normal, ainsi qu'une nature en tous points comparable à celle de la généralité, chez les enfants. Mais, plus tard, il développera ses aptitudes pour les arts et en retirera peut-être beaucoup de célébrité.

Vous avez pour devise de vos actes: "Moi d'abord, vous après". Peut-être cette devise ne s'est-elle jamais formulée clairement à vos yeux: n'empêche qu'elle traduit bien votre méthode d'action. Vous avez tellement entendu répéter que la vie est un combat que vous vous êtes proposé dès votre jeunesse de gagner la bataille.

Chaque jour, chaque instant, vous l'employez à combattre les obstacles de toute nature qui s'opposent à vos succès. Dans peu de temps, vous serez devenu aguerri, d'autant plus que les échecs, au lieu de vous abattre, vous donnent un regain d'énergie et d'activité. Cette chose est certainement louable dans le domaine des affaires. Mais...

Mais il vous arrivera des déceptions cruelles. A force de tout voir, vous perdrez la notion de la valeur des véritables sentiments. Car il est des choses que l'on obtient pas avec de l'argent. Et vous souffrirez, vous souffrirez même beaucoup.

Plus de pondération dans vos actes et une étude approfondie du cœur humain vous donneront ce tact que l'on apprécie dans le monde. Et vous aurez alors des chances de réussir dans les domaines étrangers à l'argent. Il vaut la peine que l'on y pense.

PLUS DE MARQUIS!



GLORIA Swanson n'est plus marquise, car elle a laissé son marquis, le cher de la Falaise de la Coudraie. Il paraît que c'est Constance Bennett qui serait la prochaine marquise de ce nom.

Les coulisses du cinéma

par Harrison Carroll



AUTRE RETARD

Un autre retard vient d'être apporté à la production de "Sons of Guns". Du train où vont les choses, personne ne peut nous assurer qu'on viendra à terminer cette comédie.

POUR LA TRUITE

Un groupe d'agents de location étaient à la recherche d'un terrain, pour l'une des prochaines vues d'Ann Harding. En chemin, ils rencontrèrent Will Rogers.

"Que faites-vous par ici, demanda Rogers à ces agents?"

"Nous cherchons un endroit pour tourner un film d'Ann Harding, répondirent les gens de la Pathé."

"Quelle sorte de terrain?"

"Un endroit tout près duquel il y aurait un lac très bon pour la pêche à la truite."

"Pourquoi ne suivez-vous pas Herbert Hoover, leur conseilla Will?"

DAN O'BRIEN MALADE

Dan O'Brien, ancien chef de police de San Francisco, est en ce moment gravement malade chez son fils George. Il souffre d'une attaque de pneumonie et autres complications. A la suite de sa maladie, il a dû résigner comme chef de police de San Francisco. Depuis plusieurs années, Dan O'Brien dirigeait les affaires de son fils George, qui est dans les vues animées.

MAURICE CHEVALIER

Les responsabilités des étoiles du cinéma sont parfois très dures. Une gaffe ou un oubli peuvent ôter à l'artiste plusieurs admirateurs.

On dit que Maurice Chevalier a senti lourdement ces responsabilités d'étoile, quand il tourna pour "Play Boy of Paris". Une ligne du dialogue se lisait comme suit: "Je ne sais pas beaucoup quel sentiment j'éprouve à son égard, mais je suis certain qu'elle tombera en amour avec moi. C'est d'ailleurs la même chose pour toutes les femmes qui me voient".

Chevalier craignait, et avec

raison, que le public croient que ces lignes étaient de lui, et non de celui qui avait écrit le scénario. Il demanda à ses employeurs de supprimer ces deux phrases. A la fin, ils consentirent, et il fut fait selon son désir.

BUSTER KEATON

EN ESPAGNE

Buster Keaton est revenu d'Europe, comme un nouveau personnage héroïque. Alors qu'il était en Espagne, Buster Keaton ne trouva rien de mieux que d'aller passer un après-midi à un combat de taureaux.

Il était dans l'estrade, quand tout-à-coup le matador le reconut. Il lui offrit alors un taureau. Afin de ne pas décevoir son admirateur, Keaton lui donna son porte-cigarette, qui était en or. Tout alla bien et l'animal fut tué. Cependant, au combat suivant, le matador manqua son coup. La foule le hua, et lança dans l'arène des bouteilles, et autres objets qui ne sont pas des fleurs.

Mais comme la foule voulait porter quelqu'un en triomphe, et qu'elle ne pouvait porter le matador, il fut décidé que se serait à Buster Keaton de recevoir les honneurs de la journée. En un rien de temps, Buster se sentit soulevé, puis porté triomphalement en dehors de l'arène.

La foule s'écriait: "Viva Pampinas". Pampinas est le nom sous lequel Keaton est connu en Espagne.

AVEC GRETA GARBO

Joan March, une des futures étoiles de la M. G. M., aura sa première chance de devenir une grande vedette, alors qu'elle tiendra un rôle principal dans "Inspiration", le fameux film de Greta Garbo. La jeune actrice est la fille de Charles Rocher, un des "cameramen" les mieux connus dans Hollywood.

On dit que Joan est une blonde très jolie, et avantageusement bien connue dans les studios. Alors qu'elle était enfant, elle joua avec Mary Pickford.

Sue Carol.

DERAILLEMENT A DRUMMONDVILLE

Le train numéro 4 du Canadien National a déraillé à Drummondville, à 8 h. 48, dimanche soir. Trois personnes ont été blessées.

Le train parti de Montréal à 4 heures p.m., à destination de Halifax, rencontra un rail brisé et la locomotive sauta de la voie avec neuf wagons. M. R. Sharpe, passager, 15 avenue Rockland, Ottawa, eut une côte brisée et souffrit de contusions. M. R. N. Naylor, passager, de Stratford, Ontario, eut une jambe écorchée. Ces deux hommes furent transportés à l'hôpital de Drummondville. Mme C. N. Ausen, de Nouvelle-Ecosse, souffrit d'un choc nerveux.

Les trains de l'Est et de l'Ouest évitèrent le train déraillé, sur une voie d'évitement et les trains de secours transportèrent les voyageurs du train déraillé à destination.

Commissions municipales

Il est probable que les membres de la Commission technique seront nommés cette semaine.

La Commission échevinale des travaux publics siégera mercredi après-midi.

A l'affiche

ST. DENIS

"L'Arlésienne"

HIS MAJESTY'S

"Splinters"

PRINCESS

"What a Widow"

ORPHEUM

"3 Wise Fools"

CAPITOL

"3 Faces East"

PALACE

"Moby Dick"

LOEWS

"The Big Fight"

REGENCY

"Romance" avec Greta Garbo

RIALTO

"Way Out West" et

"On Your Back"

STRAND

"Alias French Gertie" et

"Sweet Kitty Bellairs"

STELLA

"J'te dis qu'elle t'a fais d'oeil"

GAYETY

"Radium Queens"

LE DOMAINE DE LA FEMME

Mondanités

Notes sociales

A Londres

—Leurs Majestés le Roi et la Reine ont donné au dîner, le 3 octobre dernier, au Palais de Buckingham, pour les délégués venus des Dominions et des Indes pour la Conférence Impériale. Son Altesse Royale le prince de Galles, le duc et la duchesse d'York, la princesse Marie, le comte de Harwood, le duc de Connaught, le prince et la princesse Arthur de Connaught assistaient à ce dîner. Parmi les Canadiens présents, on remarquait: l'honorable R.-B. Bennett, Mlle Bennett, l'honorable et Mme Hugh Guthrie, l'honorable et Mme H.-H. Stevens, l'honorable et Mme Maurice Dupré, M. Lucien Pacaud.

Souper aux huîtres

—Le Comité de réception pour les soupers aux huîtres à l'Institution des Sourds-Muets, les 5 et 7 novembre prochain, se compose de Mmes Eugène Desmarais, présidente, C.-A. Dugas, J.-G. Gauthier, J.-E. Chapleau, F. Desjardins, Eugène Moreau, J.-B. DeSève, Ernest Archambault, Louis Bourgeois, Olivier De Guise, Arsène Lamy, G.-H.-A. Dufresne, Edouard Provencher, Eugène Poitevin, Oscar Leblanc, Omer Noël, H. Aubry, Léopold Beaudry, B.-D. Montplaisir, L.-A. Clavel, L.-P. Forest, Lucien Giguère, A.-B. Valiquette, Eugène Beaulac, Denis Bruchési, P.-E. Duplessis. Les personnes qui ont reçu des billets et qui ne les acceptent pas sont priées de les retourner à l'Institution avant le 4 novembre, sinon ces billets seront considérés vendus. Les jeunes filles qui prêteront gracieusement leur concours aux dames bienfaitrices de l'Institution, lors des soupers aux huîtres, sont priées de se rendre pour sept heures et quart, le soir de ces fêtes de charité, l'entrée pour tous est sur la rue Saint-Denis, vis-à-vis l'avenue des Pins.

L'Institut des Sourds-Muets

—Une grande partie de cartes, sous la présidence de Mme Alfred Duranleau et organisée par les dames patronesses de l'Institut des Sourds-Muets, sera donnée, le lundi, 17 novembre, à l'Institution, au bénéfice de l'Ecole Maternelle. Pour renseignements de s'adresser à Mme Rodrigue Longtin, boulevard Saint-Joseph ouest, B-1, 6766.

Sir Charles et lady Fitzpatrick, de Québec ont passé la fin de semaine en ville à l'hôtel Ritz Carlton.

L'ouverture de la série de conférences 1930-31 pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Sainte-Justine, aura lieu le vendredi, 7 novembre, à 11 heures 30 a.m., sous la présidence du docteur Bernard.

Assisteront au concert de Nativité le jeudi 13 novembre à l'hôtel Windsor sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Gauthier; lady Drummond, lady Angers, Sir Hormisdas Laporte, l'honorable C.-P. Beaubien, l'honorable Raoul Dandurand, le colonel et madame J.-T. Ostell, madame Georges Kent, madame Waldo Skinner, M. et madame Anatole Vanier, madame Théo. Gagnon, M. et madame Arthur Letondal, M. Achille Fortier, mademoiselle Albertine Roussel, M. et madame Léon-Mercier Gouin, M. et madame W.-P. O'Brien, M. Tarut, M. et madame A. Saint-Cyr, mesdemoiselles Rancourt, M. et madame P.-B. Mathys, madame Alfred Thibaut, madame Laviolette, M. et madame Paul Amos, madame Hector Barsalou, M. Paul Béique, M. et madame F. Coursol, mademoiselle Monk, madame H. Latulippe, madame L.-C. Loranger, M. l'abbé Z. Alarie, M. et madame Jules Hamel,

madame Gérin Lajoie et lady Holt.

Madame Jules Garneau, de Québec, est à Montréal, pour quelques jours.

Mademoiselle Germaine Gougeon recevait à déjeuner, aujourd'hui, à l'hôtel Queens, en l'honneur de mademoiselle Pauline Dufail à l'occasion de son prochain mariage.

M. Frederick Mulligan est revenu de New-York où il passe quelques jours l'invité de mademoiselle Caroline Riegger.

Les membres du "Delphic Music Study Club" donneront un thé-musical demain, à l'hôtel Windsor. Les artistes au programme sont: mademoiselle Hope Cushing, soprano, mademoiselle Jacqueline deFoy, pianiste, M. Merlin Davies, ténor, madame Douglas Lawley, et mademoiselle Violet Ballesteria accompagneront.

Madame D.-Forbes Angus donnera une soirée-dansante le vendredi 14 novembre en l'honneur de mademoiselle Rosanna Todd, débutante de la saison.

Madame H.-V. Shaw recevait à l'heure du thé, cet après-midi, au "Winter Club" en l'honneur de sa fille, Wilhemina, débutante de la saison. Des chrysanthèmes jaunes ornaient les salons et la table du thé. Mesdames Gordon Pyke, George Ross, et John-Gibb Carsley servaient le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Barbara Peck, Joyce Pyke, Elizabeth Brice, Laura Stewart, Jean Darling, Gretchen Tooke, Catherine Robinson et Margaret Sweezy.

Madame Hugh Mathewson recevait à déjeuner, mercredi, un groupe de débutantes en l'honneur de la fille, Honor, débutante de la saison.

Le colonel et madame Horman Perry, de Toronto, sont de passage en ville à l'hôtel Ritz Carlton.

Madame G. Raymond, de Québec, passe quelques jours en ville.

Réceptions

M. et Mme Thomas Arnold ont donné un bal, vendredi soir, à l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de leur fille Roslyn, débutante de la saison. La salle du bal était décorée de chrysanthèmes jaunes, de palmes et de fougères. Le souper fut servi, à minuit, dans la grande salle à manger de l'hôtel. Des chrysanthèmes bronze et des pompoms avaient été disposés sur chacune des tables. Mme Arnold portait une robe française en dentelle rouge sur un fourreau de chiffon et avait une gerbe de roses rouges. Mlle Arnold portait un modèle Goupy de satin blanc, ligne allongée, avec épaulettes de strass; son bouquet se composait de roses blanches.

Concert des aveugles

Assisteront, le 13 novembre, au concert donné à l'hôtel Windsor, en faveur des aveugles de l'Institut de Nazareth, sous le distingué patronage de Sa Grandeur Mgr Gauthier: lady Angers, le sénateur Raoul Dandurand, lady Drummond, lady Holt, sir Hormisdas Laporte le colonel et Mme J.-T. Ostell, Mme George Kent, Mme W.-W. Skinner, M. et Mme Anatole Vanier, M. et Mme Arthur Letondal, Mme Théo. Gagnon, Mlle A. Roussel, M. et Mme Léon-Mercier Gouin, le lieutenant-colonel et Mme W.-P. O'Brien, M. Alfred Tarut, M. et Mme A. Saint-Cyr, Mlle Rancourt, Mme A. Thibaut, Mme F.-B. Mathys, Mme Hector Barsalou, M. Paul Béique, M. et Mme

La composition du lait

Le lait est un aliment complet, puisqu'il contient des matières albuminoïdes, grasses, sucrées et minérales. Certes, il y a des variations dans les proportions de chacune d'elles, mais on peut cependant prendre, en moyenne, les chiffres ronds ci-après par kilogramme de lait, soit sensiblement un litre:

Caseïne ou fromage	36 gr.
Graisse ou beurre	35 gr.
Lactose ou sucre	42 gr.
Sels minéraux	7 gr.

Il va de soi que tous les laits n'ont pas la même composition et que des circonstances très diverses peuvent favoriser ou contrarier la sécrétion du lait, et ce dans des limites assez fortes.

Voici d'ailleurs les limites de la variation qui ont été constatées:

Caseïne	2.5 à 4.5 p.c.
Graisse	2.0 à 6.0 p.c.
Lactose	3.5 à 5.5 p.c.
Sels minéraux	0.5 à 1.0 p.c.

Ces écarts sont d'autant plus marqués qu'il s'agit de vaches isolées; le mélange de lait de plusieurs animaux donne des chiffres beaucoup plus constants, plus réguliers.

F. Coursol, Mme L.-O. Loranger, Mme Dumont LaViolette, Mme H. Latulippe, Mme H. Gérin-Lajoie, M. et Mme Jules Hamel.

Québec

—Le mariage de Mme Panet Larue avec le capitaine Edouard Fiset aura lieu demain matin en la chapelle particulière de la Basilique.

—Mme Victor Chateaubert recevait le samedi 27 décembre pour sa fille, Françoise.

—L'honorable et Mme Joseph-Edouard Perrault sont retournés à Arthabaska après un séjour à Québec.

—Mlle Mary Atkinson est partie pour Rimouski où elle sera pendant quelque temps, l'invitée de Mlle Gabrielle Fiset.

—Le brigadier-général et Mme Paul-S. Benoit sont revenus d'Atlantic City.

—Le sénateur et Mme Thomas Chaplais sont actuellement à Paris, après un séjour en Italie.

—Mlle Françoise Chateaubert a donné un souper-dansant, vendredi soir à l'occasion de l'"Hal-lowe'en". Les invités étaient:

Mme Roger Dussault, Mlles Madeleine Sévigny, Aimée Auger, Suzanne Hamel, Josette Sirois, Françoise Fortier, Suzanne Turcotte, Yvette et Marguerite Landry, Jeannette Beaubien, Lilia Ferrati, Claire des Rivières, Simone Kieffer, Madeleine Lafrance, Thérèse Hamel, Louise Drouin, Madeleine Lavigne, Françoise Champoux, Madeleine Amyot, Georgette Fortier, Thérèse Frémont, Louise Eurgeon, Lucette Brousseau, Marie Tanguay; MM. Roger Dussault, Jean Hamel, Louis Auger, Howard Murphy, de St-Denis MacDonald, Gustave Vallerand, Cuy des Rivières, Gérard Archer, Renaud Dechêne, Maurice Kieffer, Jean Turgeon, Paul Audet, Pierre Poliquin, Jean Miquelon, Jacques Drouin, Roland Bergeron, André Jolicoeur, René Fournier, Jacques Samson, Guy Archer, Henri de St-Victor, Jacques Audet, Gaston Amyot, François Drouin, Paul Chaloult, Michel Dussault, Gabriel Gaudry, Gérard Vallerand, Frank Fortier, Louis Levasseur, Théo. Paquet.

Assistaient au thé-dansant donné, samedi, au Château Frontenac: M. et madame Bisson, mademoiselle A. Gibaut, mademoiselle Irène Lempsurier, M. Jean Poliquin, mademoiselle Gertrude O'Neil, mademoiselle Madeleine Rita O'Dowd, mademoiselle Simone Kieffer, M. Keith Amy, mademoiselle Cécile Stratford, M. et madame J. Johnston, madame F. Gibaut, madame Tuzo, mademoiselle Gertrude Amyot, mademoiselle Gertrude Delvin, mademoiselle Françoise Chateaubert, M. Robitaille, mademoiselle Jacqueline Dessaint, mademoiselle

ELLE DIVORCE



MARJORIE BURKE-WISE, qui a consenti à divorcer avec son mari, Girault Terril Thach, riche banquier de la ville de New-York. Marjorie est bien connue dans les milieux mondains de Bombay.

Andrée Jolicoeur, M. Frank Murphy, M. Louis Auger et M. Jean Miquelon.

Trois-Rivières

Mademoiselle Monique Lambert recevait à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de mesdemoiselles Legendre et Jolicoeur, de Québec.

Mademoiselle Marcelle Vigneau recevait à un bridge, ces jours derniers. Mesdemoiselles Lucile Godin et Françoise Lacoursière gagnèrent les prix.

Madame Roméo Beaudry est de retour de Montréal.

Le docteur et madame Roy de Nicolet, étaient les hôtes de M. et madame J.-E. Raymond, pour la fin de semaine.

M. et madame J.-E. Raymond passent la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Laura Poliquin passe la fin de semaine à Victoriaville.

Madame Napoléon Rousseau, de Québec, passe quelque temps aux Trois-Rivières.

Ottawa

—Lord Charles Cavendish et le brigadier-général W.-B.-M. King sont arrivés à l'Hôtel du Gouvernement.

—Mme Robert Forke est revenue de Winnipeg où elle était l'invitée de sa fille, Mme James-C. Berg.

—Sir Robert Borden a été reçu à l'Hôtel du Gouvernement.

—Mlle Lucile Labelle recevait, à l'heure du thé, hier, chez sa tante, Mme Starnes, en l'honneur de Mme Yves Lamontagne.

—Sir George et lady Perley ont reçu à déjeuner, samedi, en l'honneur de l'honorable et de Mme William Phillips.

—Mme Henri Taché est revenue d'un voyage de quelques mois en Europe.

Le Courrier

Nous publierons aussi sous cette rubrique, toute demande d'échange de chansons, poésies, recettes et renseignements.

Quest. — J'aimerais avoir la recette du blanc mange au caramel: quelle lectrice pourrait-elle me la procurer?

Pour l'Art

Rép. — J'en fais la demande pour vous et la publierai dans cette colonne si une lectrice veut bien avoir l'obligeance de me la communiquer.

Quest. — Comme je viens de sortir du couvent, je suis fort en peine pour le choix de mes lectures. On nous recommande fortement de lire, mais on recommande aussi fortement de s'engager avec prudence dans le labyrinthe littéraire. Que me conseillez-vous?

J'AI 18 ans.

Rép. — Vous ne feriez certainement pas fausse route avec le livre de M. l'abbé Bethléem intitulé: "Romans à lire et romans à proscrire". On le trouve dans toutes les bonnes librairies. Ce livre est un guide indispensable pour le choix des bonnes lectures.

Quest. — Il y a deux ans, j'ai fait la connaissance d'une charmante jeune fille d'excellente famille. Après quelques mois de fréquentations, je dus partir pour une ville éloignée afin d'améliorer ma position. Je suis de retour dans la métropole, mais la jeune fille a malheureusement bien changé. Elle était autrefois sage et réservée; maintenant, on ne peut plus la retenir à la maison. Plusieurs jeunes gens l'amènent au théâtre; elle sort presque tous les soirs. Lorsque je veux lui parler sérieusement et lui faire entendre raison, elle me répond que son amour pour moi est toujours le même et qu'elle m'épousera sûrement, mais plus tard. Elle dit qu'elle veut profiter de sa liberté de jeune fille comme elle l'entend. Pourtant, comme elle n'a que 21 ans, je crains qu'un malheur ne survienne, pour elle et, par réflexe, pour moi. Que pourrais-je bien faire?

Je l'Aime tant.

Rép. — D'après les explications que vous me donnez, je suis d'avis qu'il faut, de concert avec les parents de la jeune fille en question, tendre tous vos efforts dans le but de la détourner de cette voie. Mais il faut procéder avec méthode et discernement. Si vous vous fâchez net, il est clair qu'elle vous renverra sans autre forme de procès. Mais si vous lui demandiez de sortir avec vous, plus fréquemment; si vous lui serviez de compagnon fidèle dans les endroits où elle s'amuse, nul doute qu'un changement s'opérerait. Vous êtes peut-être porté au pessimisme; il n'y a rien qu'une femme déteste plus que cela.

Pas de conseils pour commencer; mais, peu à peu, faites-lui sentir le vide d'une telle vie; ramenez-la par étapes dans une atmosphère plus favorable à vos desseins. Enfin, ne lui donnez pas toujours tort. Si la jeune fille vous porte de l'intérêt, elle ne tardera pas, ensuite, à reprendre une existence plus normale et plus conforme au mariage.

A M. ERNEST M... Montréal. — Il m'est impossible de vous faire parvenir l'horoscope du 19 mars, ce que je regrette infiniment. Ces horoscopes nous sont envoyés quotidiennement par l'astrologue attaché à notre journal.

A ROSE-HELENE. — Je crois que vous avez une excellente méthode; mais, dans ce domaine, il faut toujours agir avec beaucoup de prudence.

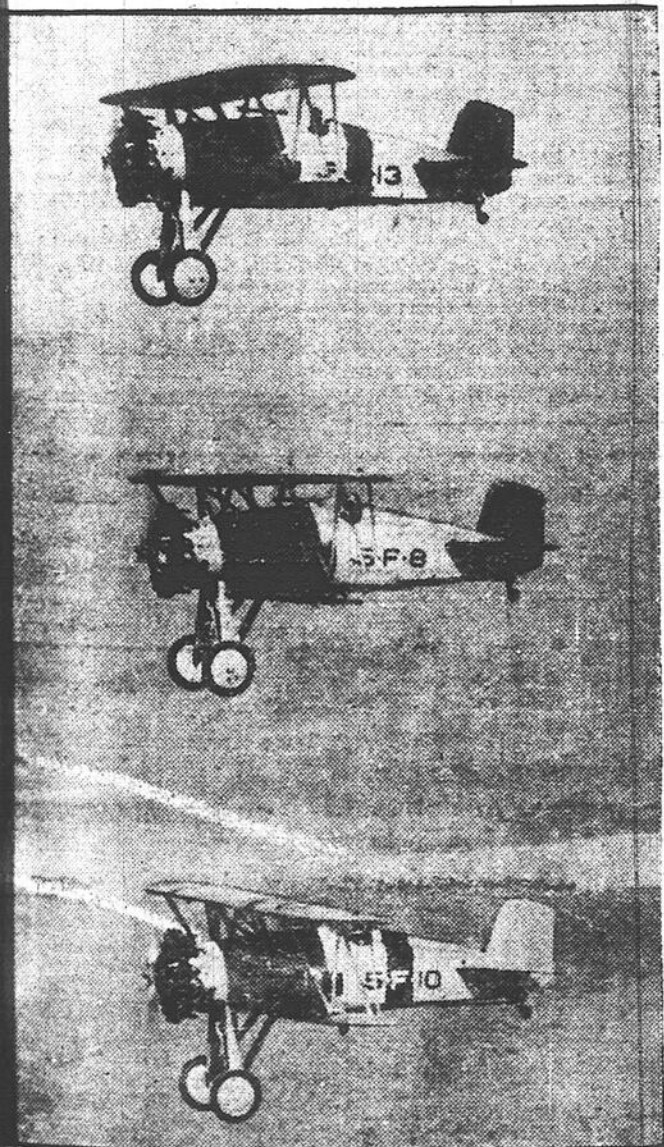
MAGALI.

VAISSEAU DE \$3,000,000



LE NOUVEAU NAVIRE "Exochorda", photographié lors de son lancement, aux usines de la "New-York Shipbuilding Company", à Camden, N. J. Ce bateau a coûté \$3,000,000. Il fut baptisé par Mlle Frances Glover, "dans le médaillon", fille de l'assistant-général du service des postes, et Mme Irving Glover. Un groupe de représentants officiels du gouvernement et de l'état de New-Jersey, ainsi que des chefs de l'industrie maritime assisteront à ce lancement. Le vaisseau pèse 8,700 tonnes.

ESCADRILLE DE GUERRE



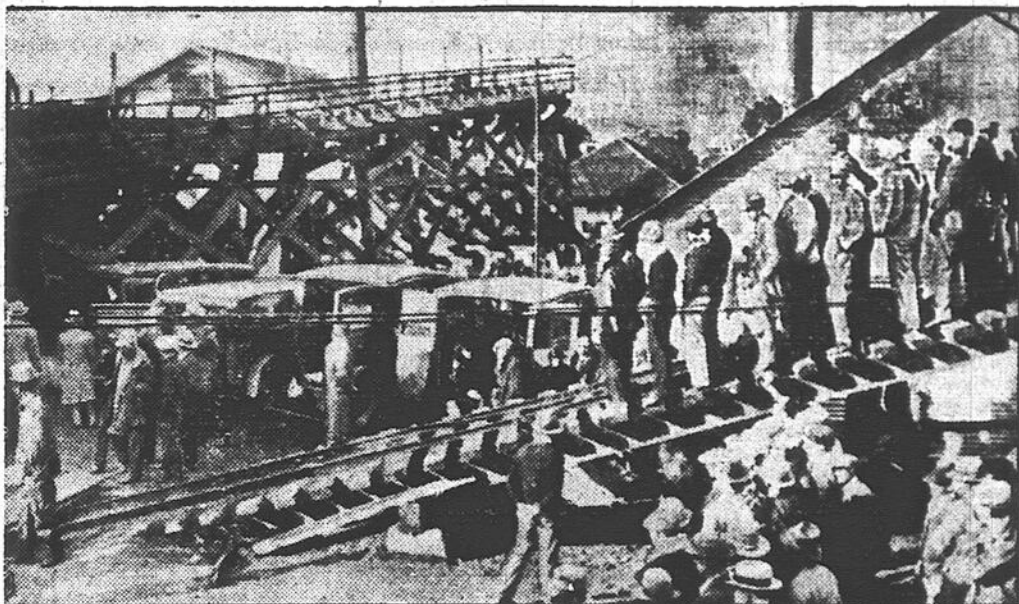
TROIS DES AVIONS qui font partie de la fameuse escadrille américaine des cinq avions de combats. L'on peut juger de l'habileté des pilotes par les positions qu'ont pu prendre les avions. L'escadrille est attachée à l'équipe de la flotte aérienne de guerre.

ACCUSES DE MEURTRE



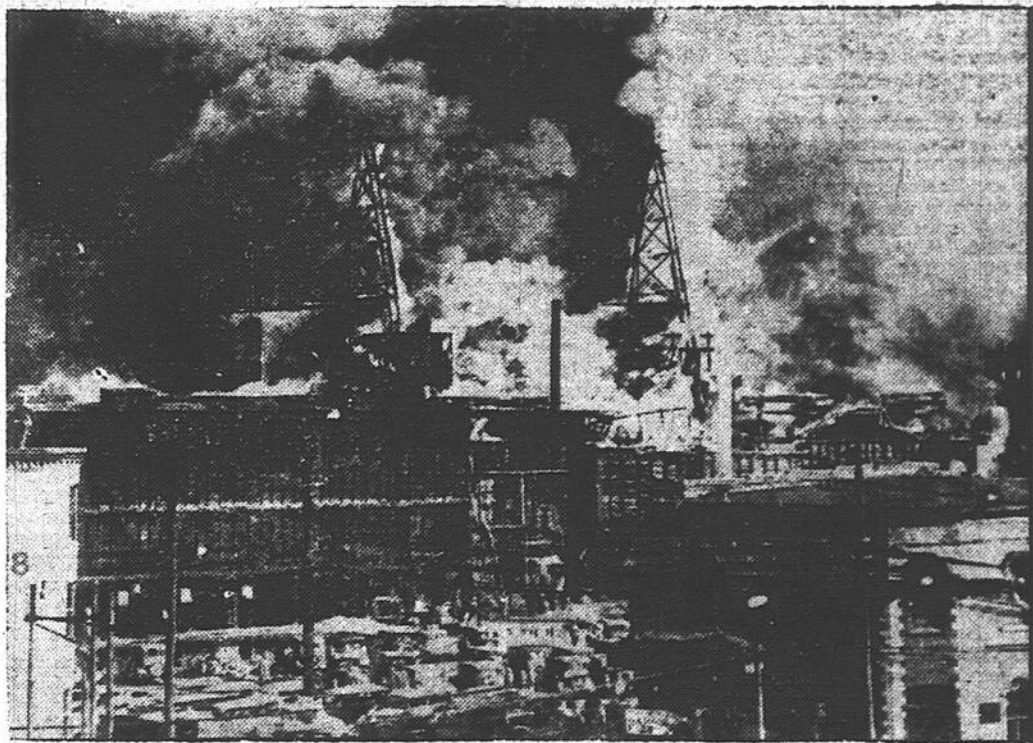
FERNANDO ROMERO, derrière les barreaux de la prison, en compagnie de l'épouse de sa victime. Tous deux sont accusés d'avoir commis le meurtre. Si l'homme est trouvé coupable de meurtre, au premier degré, il sera sans doute la dernière personne à être exécutée, car, une loi prohibant la peine de mort, vient d'être promulguée au Mexique où se déroule toute l'affaire. L'accusé ayant été arrêté avant l'adoption de cette loi, Romero devra probablement subir la peine de mort.

TRAGEDIE MINIERE



UNE FOULE de parents et d'amis, attendant à l'ouverture de la mine Wheatly Number Four Mine, à McAlester, Okla., où 28 mineurs furent enterrés vivants. Des ambulances se tiennent à l'entrée de la mine, pour transporter en toute hâte, les victimes qui n'auraient pas succombées.

INCENDIE SUR LES 2 QUAIS DE PROVIDENCE



\$100,000. DE DOMMAGES furent causés par un incendie, qui éclata sur les quais de Providence, R.I. Ce n'est qu'après trois heures d'un travail ardu, que 300 pompiers purent parvenir à contrôler les flammes. 900 tonnes de soufre furent détruites dans les entrepôts.

LA BOURSE

Une surprenante irrégularité a affecté les cours des stocks, hier avant-midi, sur le marché local; néanmoins, certaines vedettes ont amélioré leur position, quoique légèrement, peu après l'ouverture. Les gains du début de la séance étaient maintenus vers la mi-séance.

L'ouverture de la Bourse de Montréal a donné lieu à des démonstrations des baissiers et des haussiers. L'attitude se maintint faible pour une heure ou deux, mais se raffermi peu après, grâce à l'inactivité partielle de Wall Street. Presque toute la liste progressa.

Brazilian Traction était en "bonne forme", et se trouvait à 25 1-2, sur l'heure du-midi, après avoir atteint 26. Canadian Pacific, Montreal Power, Masey-Harris, Steel of Canada et quelques autres valeurs ont opéré de la même manière que Brazilian. Les gains de la mi-séance variaient entre une fraction et 1 7-8 point, dans le cas de Steel, par exemple.

International Nickel avait des fluctuations nerveuses et fléchit légèrement au cours des trois premières heures d'opérations. Après avoir touché 18, ce stock croula à 17 1-2, mais remonta par la suite, toujours avec une grande irrégularité. Gypsum, Dominion Steel, National Breweries et Quebec Power accusaient tous des pertes fractionnelles à la fin de l'avant-midi.

Sur le Curb local, Imperial Oil se plaça en vedette en prenant un gain net de deux points sur l'ouverture. Les autres valeurs du groupe des huiles ont été influencées de cette avance en améliorant leur position. Noranda prit un léger avancement, tandis que Canadian Celanese reculait d'autant.

La clôture du marché local s'est effectuée au milieu d'une quasi-inactivité. Les tickers ont chomé à de fréquents intervalles. Plusieurs valeurs qui avaient fléchi au cours de l'avant-midi ont repris le terrain perdu avant le timbre. Brazilian a conservé une avance de 1-4 de point.

Nickel a fermé avec une avance de 1-8 sur l'ouverture; Canadian Car, Dominion Bridge, Dominion Steel, Montreal Power, National Breweries, Shawinigan, Winnipeg Electric et plusieurs autres valeurs ont clôturé à la même cote que la veille.

A TORONTO
Toronto, 3 nov. — Une réaction s'est produite aujourd'hui sur le marché local des mines, vers la fin de l'après-midi; il en est résulté une irrégularité dans les fluctuations, irrégularité qui a sévi jusqu'à la clôture. L'activité a accusé un manque d'intensité défavorable.

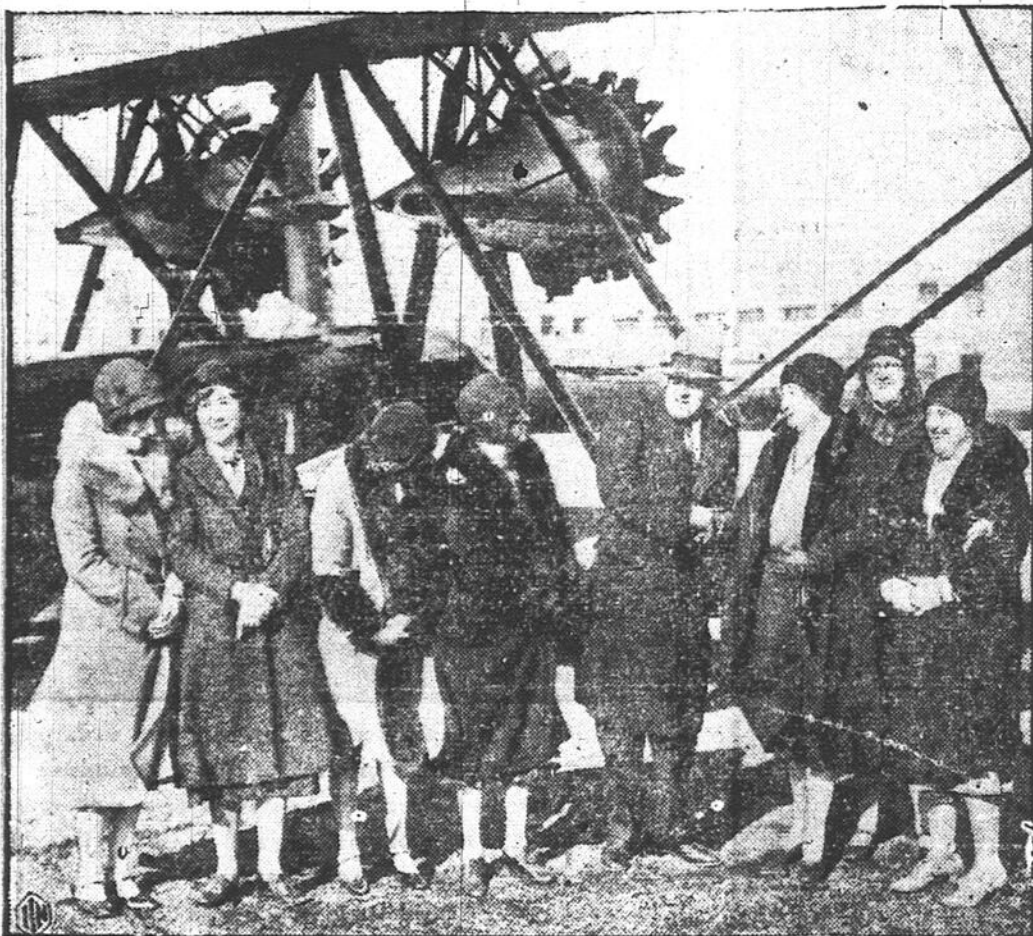
Imperial Oil a capté l'attention générale en touchant \$19. Mais il a légèrement fléchi au cours de la réaction et clôtura avec un gain de 1 1-2 point sur l'ouverture. B. A. Oil et International Petroleum ont pris une avance fractionnelle. Acme déclina de 3 points et les autres valeurs du groupe des huiles ont clôturé sans changement.

Nickel a perdu une fraction; Base Metals, Amulet, Sudbury Basin, Newbec, Lake Shore, Tech Hughes, Dome, Howey et Sylvanite ont pris du terrain, tandis que Hollinger, Big Missouri, Falconbridge, Wright Hargreaves, Sherritt et Ventures essayaient une légère reculade. Noranda s'est maintenu sans changement.

WALL STREET
New-York, 3 nov. — Spécial à l'illustration. — Les tentatives de ralliement, faites à la fin de la séance d'aujourd'hui, à Wall Street, ont manqué leur but. Néanmoins, la plupart des stocks se sont maintenus avec une fermeté satisfaisante, en dépit des violentes attaques des baissiers.

Pour un certain temps, United States Steel conduisit la liste à la hausse; mais ce stock fléchit ensuite pour clôturer avec une avance d'une fraction seulement. Parmi les stocks qui ont décliné, mentionnons Simmons Co., American Radiator, Coca-Cola et Timken Roller Bearing. Des avances variant entre 1 et 2 points ont été enregistrées par Allied Chemical, Du Pont, Air Reduction, Case, Electric Power & Light, Houston Oil, Standard Gas, New York Central, National Biscuit et Anacanda.

CAMPAGNE ELECTORALE MODERNE



LA CAMPAGNE ELECTORALE est commencée d'une manière moderne par E. Trubee Davidson, assistant secrétaire de la guerre pour le service aérien, on le voit ici, comme il laisse l'aéroport Roosevelt de New-York, dans un aéroplane pour aller prononcer plusieurs discours en compagnie de Charles H. Tuttle, candidat républicain au poste de gouverneur de l'état de New-York. L'avion est piloté par le capitaine Ira Eaker.

FLECHISSEMENT DES PRIX DU BLE

Winnipeg, 3 nov. — Les prix du blé, sur le marché local, avaient une ferme attitude, à l'ouverture, ce matin, ce qui était dû à une favorable activité. Mais, à peine une demi-heure s'était-elle écoulée que l'activité relâcha considérablement, et les cotes demeurèrent un moment indécises. L'irrégularité fit des siennes pendant quelque temps; puis, l'attitude générale faiblit considérablement, de sorte qu'après une heure d'opérations, les prix du blé se sont engagés dans la baisse.

Cette réaction déprimante est survenue à la suite de mauvaises nouvelles relatives aux exportations du blé. Les câblogrammes de Liverpool ont eu peu d'effet sur le marché local.

Les expéditions de cette céréale, dans le monde entier, se chiffraient par environ 15,000,000 de boisseaux, la semaine dernière; de ce total, l'Amérique du Nord a fourni quelque 8,000,000 de boisseaux.

Le fléchissement du blé a eu les résultats suivants: Winnipeg, 68 1-4; novembre, 68 3-4; décembre, 69 1-4; mai, 75 1-8; Chicago-blé, décembre, 75 7-8; mars, 80; mai, 82; juillet, 82 1-2.

Chicago, 3 nov. — Les valeurs du marché des grains local se sont précipitées vers la hausse, aujourd'hui, dès l'ouverture. La chose est due à des rapports bien fondés indiquant que la récolte totale pour le mois était estimée à environ 2,000,000,000 de boisseaux.

À l'ouverture, le blé était coté à perte sur la clôture de la veille; ce fléchissement s'est éteint bientôt à une fraction impressionnante.

RECETTES BRUTES DU PACIFIQUE CANADIEN

Les recettes brutes de la Compagnie du Pacifique Canadien, pour la dernière semaine d'octobre se chiffrent par \$5,280,000, à comparer avec \$6,275,000, pour la même période, en 1929, soit une diminution de \$995,000.

Service maritime

Le capitaine L.-A. Demers, qui préside à la Commission des accidents maritimes, a rendu jugement, hier, sur l'échouement du "Canadian Traveller", à la Pointe Platon, dans le fleuve St-Laurent. Il a exonéré le pilote, attribuant l'accident à l'épaisse brume qui existait.

Le Pacifique Canadien organise une magnifique croisière de Québec à New-York, à bord de l'"Empress of Australia". Le départ se fera de Québec, le 24 et l'arrivée à New-York, le 28 novembre. Cette croisière annuelle a toujours été très populaire.

Dernière visite

Le "Duchess of York" du Pacifique Canadien, l'"Andania" de la ligne Cunard et le "Lady Somers", de la Marine Canadienne Nationale, en sont actuellement à leur dernière visite, dans le port, pour la présente saison de navigation. Tous trois appareilleront, vendredi prochain, les deux premiers pour l'Europe et le dernier, pour les mers Caribéennes. Durant les mois d'hiver, le "Duchess of York" amarrera à Saint-Jean, N. B., l'"Andania" à Halifax et à New-York, et les navires de la Marine Canadienne Nationale, à Halifax.

Long voyage

L'"Hesperus" de la Crete Shipping Company, Londres, Angleterre, quittera Port-Arthur, Ontario, lundi prochain, avec une cargaison de 1,850 sacs de farine, pour Aberdeen, Dundee et Leith. Le capitaine Long en est le commandant. Le cargo fera escale à Halifax pour refaire son plein de charbon. Le voyage prendra plus de trois semaines. C'en est un d'expérience, en vue de l'établissement d'un service régulier, lorsque le projet de canalisation du Saint-Laurent sera chose accomplie.

Le "Lady Rodney"

Le "Lady Rodney" de la Marine Canadienne Nationale a mouillé dans notre port hier matin.

Le "Lady Rodney" revient de Montréal, 4 novembre 1930.

Devant le juge Monet

Un nommé Valade, a comparu hier après-midi, devant le juge Monet, sur l'accusation de ne pas après qu'il eut frappé un cheval. Valade a plaidé coupable, et recevra sa sentence le 17 novembre.

Amand Léger, Emile Lessard et Dufour sont venus devant le même juge pour recevoir leur sentence, après avoir été trouvés coupables de vol. Lessard qui semble être le chef des trois, et qui d'ailleurs a déjà été condamné pour vol, a été condamné à 6 mois de travaux forcés. Les deux autres furent remis en liberté sur parole et recevront leur sentence le 20 novembre.

la Jamaïque, des Bahamas et des Bermudes. Il a dans ses cales, l'une des plus fortes cargaisons de pampelouses encore transportée au pays.

Parmi les nombreux passagers à bord, on remarque Mmes M. E. et M. Bateman, et A. Simpson, de Montréal; elles reviennent d'une croisière vers la Jamaïque. Aussi de Montréal, se trouvent Mlle E. Barclay, M. F. W. Dix, M. et Mme A. K. Tate. M. Tate est membre de l'exécutif de la Canada Car and Foundry Company.

AVIS



Cite de
Montreal

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Mme Ls. Bélair, No 3478 Verdun, pour permission d'ériger un garage public, sur les lots Nos 798-799, Quartier Ste-Cunégonde, No (arr.) 2546 St-Jacques.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1930.

AVIS



Cite de
Montreal

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Joseph Richard, No 8747 Lajeunesse, pour permission d'établir une cour à bois, charbon, foin et grain, sur le lot No 287, subdivisions 157-158, Quartier Villieray, coin DeHertel et Lajeunesse.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1930.

AVIS



Cite de
Montreal

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par A. Bélanger, No 2435 DesErables, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot No 29, subdivisions 591-592, Quartier Préfontaine, rue Cuvillier, entre Hochelaga et Sherbrooke.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1930.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Building Services Limited, No 1111 Côte Beaver Hall, pour permission d'ériger un garage public et d'installer deux réservoirs à gazoline et un réservoir à l'huile, sur le lot No 1654, subdivisions 17-18, Quartier St-André, No (arr.) 1425-27-29 Chomedey.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1930.

AVIS



Cite de
Montreal

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Dominion Shoe Limited, No 6300 Chabot, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel, sur le lot No 209, subdivisions 158-159-160, Quartier Montclair, No 6300 Chabot.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1930.

AVIS



Cite de
Montreal

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Dechaux Frères Limitée, No 214 Beaudry, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel, sur le lot No 1144, subdivision 6, Quartier St-Jacques, No (arr.) 2142 Beaudry.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 4 novembre 1930.

LE DESSOUS DU FASCISME AU PROCES DE ROSA

Le regne de Mussolini est un regne de terreur et ses sujets doivent se taire

CHEZ LE CORONER

A la suite d'une enquête que présidait, hier, le coroner Lorenzo Prince, le jury a rendu un verdict tenant Joseph-Alcide Sans-regret, criminellement responsable de la mort d'Adrien Perreault, 39 ans, domicilié au No 1063, rue Berri, appartement 14. La mort de Perreault a été le résultat d'une collision entre automobiles, vendredi soir, à l'angle des rues Berri et Fleury. Perreault conduisait son automobile vers le nord, rue Berri, quand elle a été frappée par un camion-automobile que conduisait Sans-regret, de l'ouest à l'est, sur la rue Fleury.

Le coroner a disposé, sans jury, du cas de Joseph MacLennan, 35 ans, No 1482, rue Closely, mort à son travail, le 31 octobre dernier. Il a rendu un verdict de mort accidentelle. Vendredi après-midi dernier, MacLennan, contre-maître pour la Kennedy Construction Company, était à nettoyer un malaxeur de ciment, en compagnie de deux autres, quand la chargeuse du malaxeur est tombée sur lui. Sa mort a été instantanée.

Plusieurs cas de mort soudaine ont aussi été disposées par le coroner.

tranger, il y symbolise son pays. Dans le cas du régime italien, il est fort possible de le considérer aussi comme symbolisant le fascisme.

DANGER DE GUERRE

M. De Beuckere, qui a été cité également, est questionné spécialement par la défense sur le danger de guerre qui peut résulter du fascisme.

Le témoin développe cette thèse en montrant que dans l'Europe actuelle ce danger de guerre vient de s'accroître encore par le succès électoral, en Allemagne, des socialistes-nationalistes, dont les méthodes sont les mêmes que celles du fascisme italien.

Tous les témoins ont été entendus.

L'audience est suspendue à midi.—C.

(A suivre.)

LE RADIO

CFCE — Montréal — 291.3 m.
10 h. Mélodies du matin.
11 h. 30. Programme A. Ross Grafton.
11 h. 45. Programme Arch Aid musical.
12 h. James Blackwell, Ltd.
12 h. 30. Musique en dinant.
1 h. Cours de la Bourse.
1 h. 15. Theronoid Old Timers.
2 h. Matinée musicale de Layton.
3 h. Programme de Ross Hall.
4 h. Programme Better Service.
5 h. Hartney's Eventide Music.
5 h. 55. Température et l'heure.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Cours de fermeture de la Bourse.
7 h. 10. Rapports des parties de baseball.
7 h. 15. Programme Fess Olli Burner.
7 h. 30. Federated Charities programme.
7 h. 45. Hôtel Mont-Royal.
8 h. 45. Causerie par Quest.
9 h. 30. Orchestre de danse Golden Dome.
10 h. 30. Température et l'heure.

CKAC — Montréal — 411 m.
8 h. Sheriff Marmalade Breakfast. Can. B. S.
10 h. 30. Ouverture des cotations.
10 h. 45. Heure Columbia et rapports de la température pour l'aviation.
11 h. Menu en français et en anglais et l'heure Bulova.
11 h. 15. Tintex Mélodies.
11 h. 30. Température, Columbia Musical.
11 h. 55. Borden Contest.
12 h. 30. Les stocks, Montréal-New-York.
12 h. 40. Récital d'orgue de la Salle Tudor, par le docteur Herbert Sanders.
3 h. 45. Cotations McDougall et Cowans.
5 h. L'Heure Flo-Glaze.
6 h. Nouvelles. Le sommaire de la soirée.
6 h. 10. Récital d'orgue du studio-Phil Savage.
6 h. 28. Borden Contest.
6 h. 30. Laberge, Chevalier et

M. COOL S'OCCUPERA DES CHOMEURS

M. Alphonse Cool, marchand, a été nommé surintendant du bureau de placement municipal. Il succède à M. E. Dubuque, démissionnaire, qui avait été remplacé temporairement par M. J. Brault. M. Cool a débuté dans les affaires à la maison Dupuis Frères. Le nouveau surintendant doit soumettre un rapport au comité exécutif dans le but d'améliorer ce service, en vue de venir en aide aux nombreux chômeurs, dans le cours de l'hiver.

M. Cool est d'avis qu'une plus grande publicité dans les journaux au sujet de ce bureau de placement serait d'une grande utilité.

Co., Ltd.
7 h. Orient Sérénadeurs.
7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.
8 h. L'heure provinciale.
9 h. CNRM.—Montréal — CNR
10 h. Sera annoncé.
10 h. 15. Paramount Public Play house.
11 h. Jack Denny.
11 h. 30. Nocturne — Orgue.
CNRM — Montréal — 411 m.
9 h. à 11 h. Concert pour les auditeurs de langue française et programmes divers.
CKGW — Toronto — 434.8 m.
6 h. Black and Gold Room Or.
6 h. 15. Programme Scott Pump
6 h. 45. Musique en dinant.
7 h. Amos'n Andy.
7 h. 15. Borden Eagle Flights.
7 h. 30. Silence.
8 h. Programme musical par la Toronto Asphalt Roofing Or.
8 h. 30. Clover Leaf, Skipper et le quatuor Salt-Water.
9 h. Tek Music.
10 h. C.G.E. Vagabonds.
10 h. 30. Cuckoo.
11 h. Mystery House NBC.
11 h. 30. Silence C.P.R.Y.
11 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez.
12 h. Orchestre de Duke Ellington.
12 h. 30. Jack Wilbin.

WJZ — New-York — 394.5 m.
760 K.
10 h. Salut de Westinghouse.
10 h. 30. Cuckoo.
11 h. Slumber Music.
11 h. 30. Amos'n Andy.
12 h. Orchestre de Art Kasseles.
1 h. Orchestre Hôtel Metro-pole.
WABC — New-York — 348.6 m.
860 K.
10 h. Graybars.
10 h. 15. Paramount Publix.
11 h. 15. The Hour of the Columbia Radio Column.
11 h. 30. Programme de Mickey Albert.
12 h. Asbury Park.
12 h. 30. Ann Leaf, organiste nocturne.

KDKA — East Pittsburg — 790 K.
10 h. Le salut de Westinghouse
10 h. 30. L'orgue Grogan.
11 h. 15. Slumber Music.
11 h. 30. Hôtel William Penn.
WGY — Shenectady — 379.5 m.
10 h. Enna Jettick Songbird.
10 h. 15. Orch. "Kaleidoscope".
11 h. Programme Hôtel Kenmore.
11 h. 30. Récital d'orgue, Théâtre Proctor.
12 h. Doc Peyton, et l'orch. de l'hôtel Kenmore.

WOR — Newark — 422.3 m.
10 h. 45. New-York American Globe Trotter.
11 h. 03. Music de danse — Will Oakland Terrace.
11 h. 30. Ricards Soder et son orchestre.
12 h. Orchestre Valle Picordy.
12 h. 30. Orch. de l'hôtel Aster.
WPG — Atlantic City — 272.69 m.
10 h. Programme Enna Jettick Songbird.
10 h. 15. Heure Paramount Publix.

11 h. Jean Carlo. — Esther Sheppard.
11 h. 15. Columbia Radio Column.
11 h. 30. Orchestre de danse de Bert Low.
WNAC — Boston — 248.3-1230.
10 h. Prog. Graybar.
11 h. 30. Mickie Alpert, son orchestre Coconut Grove.
12 h. Ashbury Park Orchestra.

LE ROI ET LE FASCISME

M. Alberto Tarchiani, ancien éditeur en chef du journal conservateur "Corriere della Serra", arrivé en France est entendu en audience. Il a connu personnellement le roi de Rome, dont, à son tour, il a apprécié le caractère généreux et le désir de faire quelque chose pour attirer l'attention du monde entier sur la triste situation de son pays.

M. Tarchiani expose cette situation et parle de la monarchie. Le roi dit-il, a signé le décret qui a suspendu les libertés constitutionnelles.

M. Spaak. — Le roi a-t-il donné d'autres marques d'attachement au fascisme?

Réponse. — Le roi en donne constamment. Il a notamment reçu les instigateurs de l'assassinat de M. Matteotti. Il a allumé une lampe votive sur l'autel des fascistes.

ET LE PRINCE ?

M. le président. — Et le prince héritier?

R. — Le prince a eu d'abord la réputation d'être antifasciste. Mais, on l'a vu traiter les fascistes en amis, saluer à leur façon, participer aux élections et accorder une interview au journal du fascisme exagéré, que l'on appelle le fascisme sauvage.

POUR ECHAPPER A L'ASPHYXIE

M. Ferrari, avocat à la Cour de cassation d'Italie, actuellement exilé, est introduit ensuite.

Il a quitté son pays, lorsqu'il y était plus possible d'y vivre, c'est-à-dire lorsque les dernières mesures furent prises pour supprimer toutes les libertés.

M. le président. — Et la liberté d'association?

R. — Elle est complètement supprimée. Toutes les associations politiques ont été dissoutes avec défense de se reconstruire, sous peine de lourdes condamnations que distribue un tribunal spécial, qui est composé de milices fascistes, et qui applique le code de guerre comme les conseils de guerre pendant la guerre.

Le témoin, très clairement, montre ensuite que la liberté d'enseignement existe encore sous l'imposition d'un manuel, qui est un livre de propagande fasciste.

Pour ce qui est de la justice, l'administration est faussée par le fait que le principe de l'immovibilité y est inconnu.

M. le président. — Et le roi, l'Italie?

R. — Le roi est le chancelier de la dictature fasciste.

LA TERREUR
M. Gaetano Salvemini, ancien professeur de l'Université de Turin, est questionné sur les événements qui se sont passés à Turin le 18 décembre 1922 et les jours suivants, et dont a été victime De Rosa.

Pendant ces journées, un grand nombre de personnes furent traquées et menacées par les bandes. Les autorités demeurèrent neutres ou absentes pendant ce temps. Aucune enquête ne fut faite pour retrouver les assassins, le roi publia un décret d'amnistie générale pour ces faits.

LE RAISON PEREMPTOIRE

M. Spaak. — Pourquoi le témoin a-t-il quitté l'Italie?

Le témoin répond à cette question avec un humour très communicatif: "Mes sentiments ont toujours été antifascistes, et je suis professeur d'histoire moderne, vous comprenez: l'histoire "moderne". Si c'était l'histoire d'astronomie, mais d'histoire moderne!"

HEROS QUI COMPREND DE ROSA

M. Raphael Rosselli, qui est arrivé ensuite, est un héros de la guerre navale italienne. Il a été un navire autrichien. J'ai été pendant quinze ans à la marine italienne et j'ai servi mon pays avec le souci le plus

scrupuleux d'observer mon serment d'officier. Lorsque le régime nouveau est survenu, je suis allé trouver le ministre de la Marine et je lui ai donné ma démission. Il m'a dit que j'agissais en honnête homme".

Le témoin explique la crise que les âmes bien nées doivent subir en Italie: dégoût d'abord, puis réaction violente.

Il y a une analogie entre l'occupation que la Belgique a subie de la part des Allemands, pendant la guerre, et l'Italie occupée par le parti et les bandes fascistes.

Il n'y a pas de différence, du fait que les occupés et les occupants sont de la même nationalité, car on ne peut pas même dire que le fasciste soit européen: il est vide de tous les principes de liberté et de respect de l'individu, qui caractérisent la mentalité européenne.

Il faudrait que le jugement que l'on va porter sur la conduite de De Rosa soit pas un peu libre et que des considérations morales y soient différentes que dans un pays libre. L'état de guerre y existe entre le régime et les citoyens.

Si j'ai quitté l'Italie, ce n'est pas à cause des vexations que j'y ai subies. C'est parce que j'étais excédé par la situation et obsédé par l'idée de la légitimité et de la nécessité de la violence.

DE ROSA N'AVAIT RIEN DIT

M. Mario Pistocchi est un jeune émigré italien, qui a connu De Rosa à Paris.

Il étudiait avec application ses matières de droit. Il avait le caractère jovial et enjoué, mais celui-ci s'assombrissait aussitôt que sa pensée se portait sur la situation de son pays. Il avait une vie très simple. Il se privait volontairement de distraction, disant qu'il n'avait pas le cœur de s'amuser lorsque son pays était dans la misère.

Lorsqu'il est parti pour la Belgique, j'ignorais le but de son voyage. J'ai appris par les journaux ce qui s'est passé.

LE PAYS OU IL FAUT SAVOIR SE TAIRE

Me Fernand Passelecq, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, a été cité par la défense en raison de ce qu'il connaît le régime politique actuel de l'Italie, et qu'il peut dire ce qu'un Belge en pense.

Le témoin dit qu'il a étudié le nouveau régime italien depuis sa création.

Il s'y est intéressé surtout à cause de l'expansion que ses théories semblaient prendre et du succès que ses théories simplistes de l'abus de la force semblaient avoir chez certains jeunes gens.

La conclusion des études du témoin est qu'en Italie, plus rien n'existe de ce qui est nécessaire à la vie politique. On y vit dans un véritable état d'étouffement.

Le voyageur qui rencontre des personnes dont la qualité doit faire qu'elles parlent de la politique ou de la vie publique, est frappé de leur silence, de leur réticence, de leurs inquiétudes.

Le parti au pouvoir y détruit l'intelligence et s'acharne sur l'élite, jusqu'à la déporter dans les îles.

Ce régime se détruit lui-même parce qu'il tarit ses sources de recrutement.

M. le président. — Que pensez-vous du rôle du prince de Piémont, dans tout cela?

Me Passelecq. — Le roi d'Italie avait prêté serment à la Constitution, comme notre roi a prêté serment à la Constitution belge. Or, il a reconnu le fascisme au lieu d'être son adversaire et de défendre les libertés constitutionnelles.

D. — Vous parlez du roi, mais le prince de Piémont?

Me Passelecq. — Lorsqu'un roi ou un prince se déplace à l'é-



LE ROI ALPHONSE XIII, accompagné de la reine Victoria, salue les troupes qui paradedent, à l'arrivée des souverains à Madrid, en Espagne. A cause du soulèvement des étudiants, et de la chute alarmante de la monnaie espagnole, le roi et la reine se sont hâtés de retourner à Madrid.

HOCKEY

LUTTE

SPORTS

COURSES

BOXE

UN KNOCKOUT POUR GIROUX

LE PROTEGE DE BROSSAU A
GAGNE A LA QUATRIEME RONDE

ADELARD PIGEON A CAUSE TOUTE UNE SURPRISE DANS LE TOURNOI DES POIDS PLUME EN FAISANT PARTIE NULLE AVEC TONY DILULLO POUR SON PREMIER COMBAT DE PROFESSIONNEL — RAYMOND LIRZIN A GAGNE PAR KNOCK-OUT TECHNIQUE A LA SEPTIEME RONDE SUR ARTHUR GAGNE — WILFRID CARUFEL A REMPORTE LA DECISION SUR YOUNG LEBRUN.

Le promoteur Rosario Delisle a donné sa séance de boxe hier soir, au théâtre St-Denis, en présence d'une quinzaine de cents personnes venues encourager nos boxeurs locaux. Dans la rencontre principale, Arthur Giroux a facilement disposé de son adversaire Scotty Adair à la quatrième ronde alors qu'il l'a mis hors de combat. Le petit Ecossais s'est bien battu mais il avait affaire à trop forte partie et Giroux frappait beaucoup trop dur pour lui.

Il a bien tenu son bout pendant les deux premières rondes. Il attaquait courageusement et il atteignait Giroux à la tête avec des jabs qui n'avaient cependant pas beaucoup de force. Giroux, en boxeur prudent et expérimenté, étudiait son adversaire avant de se mettre réellement à l'œuvre. Il l'ébranla une couple de fois dans la deuxième ronde par des directs de droite à la mâchoire. C'est dans la troisième ronde que le protégé d'Eugène Brosseau commença à s'ouvrir pour tout de bon.

Il étendit son adversaire au plancher pour neuf secondes par un coup au menton. Adair se releva courageusement et continua la bataille. La cloche vint annoncer la fin de la ronde, sauvant ainsi Adair qui se trouvait dans de fort mauvais draps. Giroux avait dès lors gagné la bataille. Il savait que son adversaire ne pouvait pas lui faire de mal et ses coups affaiblissaient l'Ecossais qui n'en pouvait plus.

A la troisième ronde, Giroux descendit Adair pour neuf secondes avec un coup dans le corps. Courageusement, le petit Ecossais se remit sur ses pieds et fit de son mieux pour continuer le combat. Un autre coup dans le corps l'envoya de nouveau au plancher. L'arbitre Rivest compta quelques secondes mais il vit que l'Ecossais n'en pouvait plus et il le porta dans son coin, accordant la victoire à Giroux.

On ne sait lequel des deux hommes fut le plus applaudi lorsqu'ils sortirent de l'arène. On vantait également la science de Giroux et le courage du jeune Ecossais qui lui avait fait face.

Raymond Lirzin a remporté la victoire sur Arthur Gagné par knockout technique à la septième ronde d'un des combats éliminatoires au programme. Gagné a encaissé pendant sept rondes et à la fin, il avait l'oeil gauche complètement bouché. Il ne voyait plus et ce n'est que son courage extrême qui le tenait debout.

Et cependant il se trouvait des spectateurs pour réclamer plus d'action. Certains prétendaient que c'était là un combat de frères. Si l'un de ceux qui protestaient avait encaissé des coups que Lirzin portait à Gagné, il aurait peut-être changé d'avis à brève échéance.

Adelard Pigeon, un poids plume qui en était à ses débuts comme professionnel, a fait excellente impression alors qu'il a décroché un verdict de partie nulle contre Tony Dilullo, le boxeur expérimenté qui a pris part à tant de combats.

Pigeon a prouvé qu'il était très endurant. Les coups que lui portait Dilullo ne réussissaient même pas à le faire reculer. Il encaissait tout sans broncher et lorsqu'il se lançait à l'attaque, Dilullo sentait les coups qu'il lui portait.

En toute justice pour le boxeur italien, Dilullo aurait mérité la décision. Les juges ont accordé un verdict de partie nulle

un peu par sympathie pour le novice qu'était Pigeon.

Il ne fait aucun doute qu'avec un peu plus d'expérience, Pigeon est le meilleur poids plume qu'on ait actuellement à Montréal. Bien dirigé, il devrait faire de rapides progrès et devenir dans un avenir prochain un redoutable boxeur dans la classe des poids plume.

Dans la première rencontre au programme, René Taillefer a remporté la décision sur J. W. O'Connor. La rencontre a été contestée et les deux boxeurs ont cherché continuellement le menton pour une mise hors de combat. Ils étaient cependant trop habiles pour laisser une ouverture et Taillefer l'a emporté par une légère marge.

Dans le combat qui vint après la finale, Wilfrid Carufel a remporté la décision sur Young Lebrun, de Sherbrooke. Carufel avait une portée de bras trop longue pour le robuste petit homme qu'est Lebrun. Il lui a porté de solides uppercuts lorsque le pugiliste de Sherbrooke s'avancait pour attaquer. C'est surtout cela qui lui a valu la victoire.

Le promoteur Rosario Delisle prépare un autre programme pour sa prochaine séance. Il espère bien que des incidents comme ceux qui ont marqué la séance d'hier soir, alors que Blaz Rodriguez n'a pu se rendre parce que les autorités de l'immigration canadienne l'ont arrêté, ne se représenteront plus.

Voici le sommaire des rencontres d'hier soir: René Taillefer, 141½ lbs, a remporté la décision sur J. W. O'Connor, 138. Tony Dilullo, 125½, a fait partie nulle avec Adelard Pigeon, 124½. Raymond Lirzin, 125½, a knocké out Art. Gagné, 123, à la 7ème ronde. Arthur Giroux, 114½, a knocké out Scotty Adair, 113½, à la 4ème ronde. Wilfrid Carufel, 131, a remporté la décision sur Young Lebrun, 128.

FILS D'ENTRAINEUR



LE FILS de l'entraîneur du Notre-Dame, Knute Rockne, Jr., 12 ans, est un des meilleurs joueurs de l'équipe de l'école.

REGINALD SIKI
VS G. VASSE

Ces deux lutteurs se rencontreront lundi soir prochain au St-Denis, dans la fin du programme du promoteur Lucien Riopel.

Réginald Siki est-il supérieur au lutteur grec George Vasse? C'est ce que les amateurs de lutte au cours de la saison d'été, à l'arène St-Denis, ont vu ces excellents lutteurs aux prises avec différents adversaires des combats ont démontré. D'aucuns prétendent que le est de taille à battre Vassel, ce qu'il est plus endurant, lui et qu'il possède un chapeau corps presque invulnérable. Les deux sont d'avis que Vassel, trop scientifique et trop pour Siki. Afin de donner la faction à tout le monde, le promoteur Lucien Riopel a décidé de les faire rencontrer dans la finale de deux dans trois.

Il n'y a pas de doute que deux hommes sauront donner une rencontre extrêmement intéressante et que le public accordera son encouragement populaire. Le promoteur canadien français comme il l'a fait passer aura tout lieu d'être satisfait.

C'est au théâtre St-Denis le promoteur organisera les combats de la saison d'hiver, une magnifique estrade capable de contenir 500 spectateurs sera érigée sur la scène et les réservations des billets à ce droit auront une vue superbe de l'arène.

Le programme comportera deux autres rencontres: semi-finale de 45 minutes le compte Zarynoff et St-Pinta et une préliminaire de 15 minutes entre Jack Shon et Jack Ganson.

Les amateurs les plus satisfaits avec ce bon programme et il n'y a pas de doute que le théâtre St-Denis sera rempli à sa soirée lundi soir prochain.

LES COURSES AU
PARC RICHELIEU

Une autre matinée de courses a été offerte dimanche après-midi aux amateurs du trot et de l'amble et les épreuves disputées à la piste Richelieu ont été très intéressantes. Voici le résultat des épreuves:

Classe A				
Angus Peter	3	6	1	1
Eva Brooke	1	1	3	3
Twinkling Ann	4	3	4	4
Letta Dillon	2	2	2	2
Vito Vie	6	5	5	5
Just Sunshine	5	4	6	6
Temps.	2.14	3.4	2.14	3.4
1-2	2.13	1-2		

Free for all				
Signal Speed	1	1	1	1
Washington	2	2	2	2
Ormond Burns	3	3	3	3
Marquis Simons	4	4	4	4
Temps.	2.12	1-4	2.11	1-4
1-4				

Deux milles				
Millier Junior	3	4		
Blon B	4	3		
May Bird	2	2	2	2
Orange Peter	1	2	1	
Mamie Grattan	5	r		
Temps.	4.30	4.32	1-2	4.42

MATCH ENTRE				
Bernise Maid, Hector				
Parthenais	2	1	1	1
Petronel Boy, M. Brisebois, Lachenaies	1	2	2	2
Temps.	28	2.29	1-2	2.33
1-4	2.26	1-4	2.30	

ELECTIONS CHEZ LES
COLOMBOPHILES

L'Association colombophile de Montréal a eu son assemblée annuelle au local de l'association, 3830, rue St-Christophe. Le but de cette réunion fut de promouvoir le sport colombophile dans Montréal et de donner aux membres un rapport financier pour 1930. Il y a eu aussi l'élection des officiers du comité de régie avec le résultat suivant: MM. J. Tossaint, président; A. Blain, 1er vice-président; J. Lacas, 2e vice-président; J. Charbonneau, trésorier; R. L. Bibeau, secrétaire; R. Gaudet, asst. secr. Commis-

LES COURSES
A EMPIRE CITY

RESULTATS				
Première course.	—	Beton.		
2-1, 4-5, 2-5; Oncora, 2-1, 1-1; Calwick, 1-2.				
Deuxième course.	—	Gallopette, 40-1, 15-1, 8-1; Falmouth, Belle, 25-1, 12-1; Charlie, 4-1.		
Troisième course.	—	Sepoy, 1-1, 1-3, —; Angry Lass, 6-5, 1-3; Billie Leonard, 2-5.		
Quatrième course.	—	The Beasel, 3-5, 1-4, —; Pennant Lass, 3-1, 6-5; Chalice, 4-5.		
Cinquième course.	—	Sara Burdon, 7-2, 7-5, 7-10; Daisy Fair, 5-1, 5-2; Bird of Prey, 2-1.		
Sixième course.	—	St-Brideaux, 1-4, —; Jamison, 3-5, —; Lady Legs, 3-5.		

LES COURSES
A LATONIA

RESULTATS				
Première course.	—	Marys Toy, 33.16, 12.64, 7.98; Miss Marnie, 3.58, 2.86; Peach Rose, 16.84.		
Deuxième course.	—	Jolly Dolle, 11.78, 5.84, 5.06; True Blue Pal, 6.84, 5.24; William J., 5.68.		
Troisième course.	—	Bud Charlton, 7.18, 3.94, 2.54; Chelys, 4.72, 3.60; Workless, 2.72.		
Quatrième course.	—	Town Limit, 4.42, 3.74, 2.64; Our Nan, 30.36, 14.88; Ridgeview, 3.78.		
Cinquième course.	—	Jack Howe, 12.52, 6.28, 3.66; Fairy Ring, 6.20, 3.82; Jem, 2.80.		
Sixième course.	—	Irene T., 10.48, 7.56, 3.66; Royal Sport, 5.58, 3.78; Sarcastic, 14.82.		
Septième course.	—	Machette, 7.96, 4.98, 4.34; Maidens Choice, 6.16, 4.78; Storm Signal, 4.32.		

saires: MM. J. Leclair, H. Drapeau, J. Desmet, A. Volcheert, T. Millas.

Nous profitons de cette occasion pour informer les amateurs qui désireraient faire partie de l'association de bien vouloir communiquer avec le secrétaire, M. R. L. Bibeau, 7068, de Laroche, tél. CALUMET 6806-J.

LES COMBATS
DE LA SEMAINE

Voici la liste des prochains combats de boxe qui seront disputés cette semaine aux St-Denis:

CE SOIR
Kid Chocolate vs Fidel Ba, à New-York, 10 rondes.
Jimmy Slavin vs Pete De, à New-York 10 rondes.

MARDI
Newsboy Brown vs Varnier, à Los Angeles, 10 des.

JEUDI
René de Vos, vs Angel, à New-York, 10 rondes.
Johnny Fari vs Freddy, à Chicago, 10 rondes.
Jimmy Slattery vs King, à Chicago, 10 rondes.
Otta Von Porat vs Jack, à Chicago, 10 rondes.

VENREDI
Mickey Walker vs John, à Detroit, 10 rondes.
Dick Daniels vs Jack, à Boston, 10 rondes.
Timmy Grogan vs Urb, à Omaha, 10 rondes.

MITCHELL A DEJA BATTU MALCEWICZ

LE CHAMPION IRLANDAIS, QUI SE MESURERA CONTRE ALBERT BEUCAIRE, A SORTI DE SA CLASSE POUR PRENDRE UNE CHUTE SUR L'ANCIEN ADVERSAIRE DE GUS SONNENBERG.

Le promoteur Vaillancourt a voulu opposer à notre lutteur local Albert Beucaire un adversaire digne de lui, dans la finale de sa première séance de lutte qui aura lieu demain soir, à la salle de l'Assistance Publique, rue Lagache-tière est. Aussi a-t-il choisi Cyclone Mitchell de Rochester qui est reconnu comme le champion poids moyen dans plusieurs des états américains.

Mitchell a remporté récemment une victoire sensationnelle sur Frank Malcewicz, un poids lourd léger mais en même temps une des plus grandes attractions dans le monde de la lutte. C'est ce Malcewicz qui s'est attaqué au champion du monde Gus Sonnenberg quelque temps après que l'artiste du coup de bélier eût enlevé son titre à Strangler Lewis. Mitchell a pris sur Malcewicz l'unique chute de la rencontre en une heure et trente-deux minutes. Ce combat avait été disputé au Liberty A.C. Club, à Utica et comme les règlements municipaux interdisent après minuit le samedi toute activité sportive, la rencontre avait été arrêtée par l'arbitre après seize minutes de lutte dans la seconde reprise. Cyclone Mitchell eut le crédit de la victoire, s'étant assuré l'unique chute de la rencontre.

C'est donc à un adversaire extraordinairement fort qu'Albert Beucaire s'attaquera pour son premier combat cette année à Montréal. Notre étoile locale est en condition excellente et la réputation de son adversaire ne lui fait aucunement peur. Au cours de sa carrière il a fait face à des lutteurs aussi dangereux que lui peut-être et il s'en est toujours tiré avec avantage. Il compte sur sa présence d'esprit pour prendre Mitchell par surprise dans les moments critiques.

L'adversaire de Paul Lebrun dans la semi-finale de quarante-cinq minutes une chute, sera Carl Van Warden le lutteur qui a représenté le Canada dans le récent tournoi international qui a eu lieu à Chicago. On peut surnommer Lebrun le lutteur sans peur sinon sans reproches puisque plusieurs amateurs se plaignent parfois qu'il soit trop brutal. Carl Van Warden est de ceux qui savent se défendre et il ne s'en laissera certainement pas imposer par Lebrun.

La préliminaire de trente minu-

TOURNOI DE PING-PONG A OUTREMONT

Pour la quatrième année consécutive, le championnat du club de Ping-Pong Outremont a changé de mains; c'est Paul Chapdelaine qui a remporté les honneurs du tournoi en battant Jean Chapdelaine, en finale, par 10-8, 10-8, 6-4. Jouant avec une grande régularité, le champion a battu A. Bohémier, J. Vadeboncoeur, premier favori, et Lavallée en semi-finale. Jean Chapdelaine eut raison de J. Schener, la surprise du tournoi, dans l'autre semi-finale, par 6-4, 7-5, 3-6, 6-3.

Après la finale, Rolland Longtin montra son habileté au ping-pong en battant le champion et les meilleurs joueurs du club.

Voici les résultats du tournoi : Première ronde — J. Vadeboncoeur bat P. Leman, 6-1, 6-1, G. Schener bat Y. Desmarais, 6-0, 6-2, A. Bohémier bat M. Paradis, 6-2, 6-3, P. Chapdelaine bat G. Gagnon, 6-2, 6-4, M. Bertrand bat G. Lévesque, 6-2, 8-6, P. Lavallée bat L. Cardinal, 6-8, 6-0, 6-1, M. Leduc bat L. Gagnon, 6-0, 6-2, A. Gervais bat M. Morin, 6-1, 6-2, J. Chapdelaine bat G. Rinfret, 7-5, 7-5, M. Gagnon bat M. Robert, 6-1, 0-6, 9-7, J. Desautels bat A. Riopel, 2-6, 6-3, 6-4, R. Elie bat J. Léonard, 6-2, 6-2, M. Courteau bat G. Grenier, 6-2, 6-3, G. Archambault bat R. Mireault bat 5-7, 6-4, 6-3, A. Thériault bat M. Lacoste 5-7, 6-3, J. Schener bat L. LeFebvre, 6-4, 10-12, 12-10.

Deuxième ronde — J. Vadeboncoeur bat G. Schener, 6-4, 7-5, P. Chapdelaine bat A. Bohémier, 6-4, 1-6, 6-4, P. Lavallée bat M. Bertrand, 6-4, 6-2, M. Leduc bat A. Gervais, 2-6, 6-4, 6-4, J. Chapdelaine bat M. Gagnon, 6-3,

tes alignera Gaston Nuckle contre Jean-Baptiste Paradis. Paradis a décliné pendant longtemps le championnat du monde des lutteurs poids-légers, titre qu'il avait enlevé à Eugène Tremblay pour le lui rendre par la suite. Alors qu'il était champion du monde Paradis a fait une tournée sensationnelle en Europe où il a battu tous les adversaires qu'on lui a opposés souvent même plus lourds que lui. C'est l'ambition de Paradis d'être mis en finale et il fera tout en son possible pour plaire au amateurs en remportant une victoire rapide.

René Angrignon et Inwala Cris-tiansen feront les frais d'une préliminaire de vingt minutes une chute.

Les amateurs de lutte ont ré-alisé la valeur d'un tel programme et ils ont commencé à rétenir leurs places. Le promoteur Vaillancourt a consenti à accorder aux dames accompagnées des privilèges spéciaux.

La première rencontre commencera à huit heures et quinze précises.

PIT LEPINE N'A PAS ENCORE SIGNE

Le Canadien se prépare à ses deux parties d'exhibition avec le Providence, mercredi et vendredi soir. Comme on le sait, une partie des profits sera remise au Bien-Etre de la Jeunesse. Les applications pour les places de loge sont nombreuses et les équipes lutteront devant de grosses foules, demain et vendredi.

Le Bleu-Blanc-Rouge continuera ses pratiques aujourd'hui et il est certain que Cecil Hart aura une équipe en grande condition à l'ouverture de la ligue d'hockey Nationale.

Aux quartiers du Canadien on a annoncé que tous les joueurs avaient signé leur contrat à l'exception de Pit Lépine. Ce dernier était à la pratique samedi matin et il a beaucoup travaillé, ce qui indique qu'il n'a pas l'air de vouloir abandonner le hockey. Il doit avoir une conférence avec les directeurs du Canadien, aujourd'hui, et on croit que l'affaire sera alors bâclée.

6-3, R. Elie bat J. Desautels, 6-2, 6-3, M. Courteau bat G. Archambault, 6-2, 6-3, J. Schener bat A. Thériault, 6-3, 6-4. Troisième ronde — P. Chapdelaine bat J. Vadeboncoeur, 1-6, 6-3, 6-4, P. Lavallée bat M. Leduc, 3-6, 6-3, 6-3, J. Chapdelaine bat R. Elie, 7-5, 7-5, J. Schener bat M. Courteau, 6-3, 6-3.

Semi-finale. — P. Chapdelaine bat P. Lavallée, 6-4, 7-5, 6-4, J. Chapdelaine bat J. Schener, 6-4, 7-5, 3-6, 6-2.

Finale. — P. Chapdelaine bat J. Chapdelaine, 10-8, 10-8, 6-4. Le club remercie les joueurs et les spectateurs de leur bonne volonté et de leur tenue durant le tournoi.

ETOILE DU PITTSBURGH



RAY DAUGHERTY, qui dans une récente partie de football, entre son club, l'université de Pittsburgh, contre le Notre-Dame, se distingua très particulièrement. Au début de la dernière période, le score était de 35 à 0, en faveur du Notre-Dame. Ray Daugherty, par son jeu admirable, pu parvenir à faire éviter à son club, le déshonneur d'un blanchissage.

LA LIGUE DE PING-PONG DE MONTREAL

La ligue de ping-pong de Montréal bat son plein. Mercredi dernier le Montréal alla rencontrer le Y. M. C. A. et ce dernier gagna par 3 à 2. Ce fut une grande surprise, car le Montréal est considéré cette année comme étant l'une des plus fortes équipes de la ligue Chapman et Withaker ont fait une bonne partie.

La seconde rencontre, entre Printers et St-Pascal fut de courte durée; le St-Pascal gagnant par le score de 5 à 0.

La troisième rencontre entre Read Bros. et Outremont fut gagnée par ce dernier par 4 à 1. R. Longtin, J. P. Juneau, P. Fontaine ont joué une excellente partie pour Outremont. L. Read, finaliste de l'an dernier dans le tournoi provincial, fut le seul à gagner pour le Read Bros.

La dernière rencontre entre le Bell Tel. et le D. Jean fut gagnée par le score de 5 à 0 par ce dernier. Le D. Jean est plus en forme que jamais si l'on en juge par ses deux récentes victoires.

J. J. Desjardins a joué une partie de toute beauté et la foule ne lui ménagea pas ses applaudissements. E. Légaré et R. Beupré ont aussi joué une excellente partie pour le D. Jean.

La direction du club D. Jean désire annoncer qu'il y aura tournoi d'invitation, devant commencer le 17 novembre; ceux qui veulent y entrer peuvent envoyer leurs noms à Jean Desmarais, 1563 Parc Lafontaine, ou à Oswald Ashton, 1825 Gauthier, AM. 3116.

Voici la position des clubs de la ligue:

	G.	P.	Pts.
D. Jean	2	0	4
St-Pascal	2	0	4
Outremont	1	1	2
Read Bros.	1	1	2
Y. M. C. A.	1	1	2
Montréal	1	1	2
Bell Tel.	0	2	0
Printers	0	2	0

LA LIGUE DE HOCKEY STARR

La ligue de hockey Starr, qui a si bien débuté l'hiver dernier, a repris ses activités en préparation pour la prochaine saison. Le dévoué président A.-E. Saucier fit appel aux six clubs faisant partie de la Ligue Starr l'an dernier. Sur ce nombre, trois clubs démissionnèrent, à savoir: Saint-François-Xavier, jr, St-Eusèbe et Rutherford, tandis que les trois autres: Canadien-Montgomery, Lafleur et Saint-Viateur renouvelèrent leur franchise pour la saison 1930-31.

Voyant la démission de trois équipes, le président fit appel à tous les forts clubs amateurs qui seraient intéressés de se joindre à son circuit, d'envoyer leur application. Quelle ne fut pas la surprise de M. Saucier de recevoir près d'une trentaine d'applications. Il invita tous les gérants de ces clubs à une assemblée régulière de la Ligue et, après un choix judicieux, aidé du secrétaire-trésorier Omer DeBonneville, M. Saucier se trouva dans une situation très difficile à résoudre. Il lui restait une équipe à éliminer ayant encore quatre applications à considérer avant de pouvoir remplir les trois vacances de la ligue. Le président A.-E. Saucier accepta alors la suggestion faite par le secrétaire-trésorier d'ajouter une équipe à son circuit, ce qui fut approuvé des trois clubs de l'an dernier. La prochaine saison verra donc la Ligue Starr évoluer avec les sept clubs suivants: Canadien-Montgomery, champion de l'an dernier, Saint-Viateur, C. P. Ste-Hélène qui s'est assuré la franchise du Lafleur, C. P. St-Stanislas, Rosemont, Parc Champlain et Charbonneau.

Tout comme l'hiver dernier, la Ligue de Hockey Starr jouera tous les vendredis soirs une série de 3 parties à l'Arena Mont-Royal. A toutes les séances il y aura un club au repos et comme la cédule sera double, tous les clubs seront au repos deux fois chacun durant la saison.

Les amateurs ont encore frais dans la mémoire, les joutes très contestées de la Ligue Starr pendant la dernière saison et surtout la lutte finale entre le Lafleur et le Canadien Montgomery, ce dernier s'assurant les honneurs du championnat de la première saison de la Ligue Starr dans une série très excitante. La saison s'ouvrira vendredi soir, le 28 novembre à 8.00 heures précises alors que les six clubs suivants se lanceront dans la course au championnat de la Ligue de Hockey Starr:

C. P. Ste-Hélène vs Rosemont;

Services postaux océaniques

Mauretania	4 nov.	?
Duchess of York	7 "	7 a.m.
Leviathan	7 "	?
Aquitania	11 "	?
France	14 "	?
Duchess of Richmond	14 "	7 a.m.
Laurentic	15 "	"
Athenia	14 "	"
Fanad Head	3 "	"
Ascania	14 "	"
Montclare	15 "	"
Valsavia	2 "	"
Vallarsa	9 "	"
Lisa	7 "	"
Beaverdale	14 "	"
Grandon	15 "	"
Beaverburn	7 "	"
Evangel	10 "	"
Bergensfjord	14 "	4 p.m.
Kungsholm	8 "	"
Pulaski	1 "	"
Lady Drake	12 "	"
Champlain	4 "	"
Spica	4 "	"
Lady Rodney	7 "	7 a.m.
Orkney	1 "	4 p.m.
Ardalusia	10 "	"
Emp. Asia	8 "	"
Pres. Jefferson	9 "	6 p.m.
Ixion	19 "	"
Aorangi	7 "	"
Ventura	7 "	"
Makura	20 "	"

Verdict de mort accidentelle

Granby, 4. — Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle au sujet de la mort d'Elie Lassier, âgé de 68 ans, qui a été tué par un auto conduit par O. St-Pierre, d'Abestos.

St-Pierre a été aveuglé par les phares puissants d'un auto qui s'en venait dans une direction opposée. Après avoir diminué sa vitesse à 15 milles à l'heure, le chauffeur s'est aperçu qu'il avait frappé une personne. Il s'est porté au secours de la victime et avec l'aide d'un jeune garçon qui l'accompagnait ils ont demandé un médecin.

Plusieurs personnes ont corroboré son témoignage.

St-Viateur vs C.P. St-Stanislas; Parc Champlain vs

Canadien-Montgomery

A la séance d'ouverture, le club Charbonneau sera au repos. Les officiers de la Ligue de Hockey Starr sont très optimistes pour la prochaine saison et s'attendent de remporter un deuxième succès.

GRATIS
AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU MANUEL
ENVOYÉ DE L'INVENTEUR
ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
934 RUE ST-CATHERINE E. MONTREAL

LE JOURNAL
DES HOMMES
DES FEMMES
DES ENFANTS

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

2

LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN
A
cents

VOL. 1, NO 105.

MONTREAL, MARDI, 4 NOVEMBRE, 1930.

PRIN: 2 CENTS

LES CONSERVATEURS PROVINCIAUX ET FEDERAUX SONT UNIS

(Voir page 2)

ELLE ORIENT \$55,000



LES TRIBUNAUX ont accordé la somme de \$55,000 à la jolie Clara Joel, femme de William Boyd. Clara réclamait à la Yellow Cab Taxi la somme de \$100,000, à la suite de blessures qu'elle reçut dans un accident d'automobile. Ces blessures l'auraient défigurée à un tel point, qu'elle évaluait les dommages à \$100,000. Bien heureuses les jolies femmes qui sont blessées et dédommagées!

GIOVANNI

MARTINELLI



GIOVANNI Martinelli, ténor de réputation universelle qui fut l'une des vedettes de la "Metropolitan Opera House" de New-York, quand celle-ci rouvrit ses portes pour une nouvelle et brillante saison. Le chef d'oeuvre de Verdi, "Aida" fut interprété, pour débiter cette saison.

BARON COW-BOY



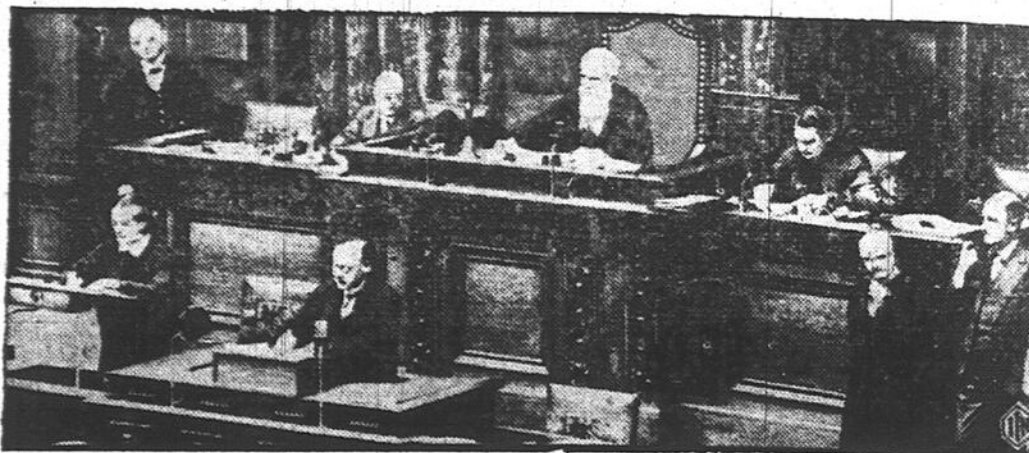
UN COWBOY qui est baronnet, Sir John Hubby, récemment marié à Lady Fagge. John fut autrefois vendeur, journalier, coiffeur, jardinier, cow-boy, etc., mais le jour où il s'aperçut qu'il était en réalité un héritier royal, changea de position, et trouva une compagne digne de lui dans la personne de cette jeune noble anglaise. Tous deux vivent en ce moment à Boston.

LA PETITE MITZI GREEN



LA JOLIE PETITE MITZI Green, jeune actrice qui a gagné l'amitié d'un représentant de la loi, à son arrivée à New-York. Elle chuchotte un secret à l'agent de police.

A LA SESSION ALLEMANDE



LE PRESIDENT DU REICH ALLEMAND, Herold, à la session allemande. L'on peut facilement le reconnaître par sa figure patriarcale. A sa droite, le vice-président Hauptmann Goehring. Herold est âgé de 82 ans.